



United Nations Trust Fund
for Human Security

MANUEL SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Une approche intégrée pour la réalisation des
objectifs de développement durable et des
priorités de la communauté internationale et du
système des Nations Unies

SOMMAIRE

Sigles et acronymes	3
Introduction	4
Les approches fondées sur la sécurité humaine et leurs dividendes	5
Vers des réponses plus robustes du système des Nations Unies	12
Appliquer une approche fondée sur la sécurité humaine aux programmes et plans nationaux	19
Annexe 1 – Conception d’un programme fondé sur la sécurité humaine : l’exemple d’un programme kényan	34
Annexe 2 – Exemples de programmes financés par le Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	45

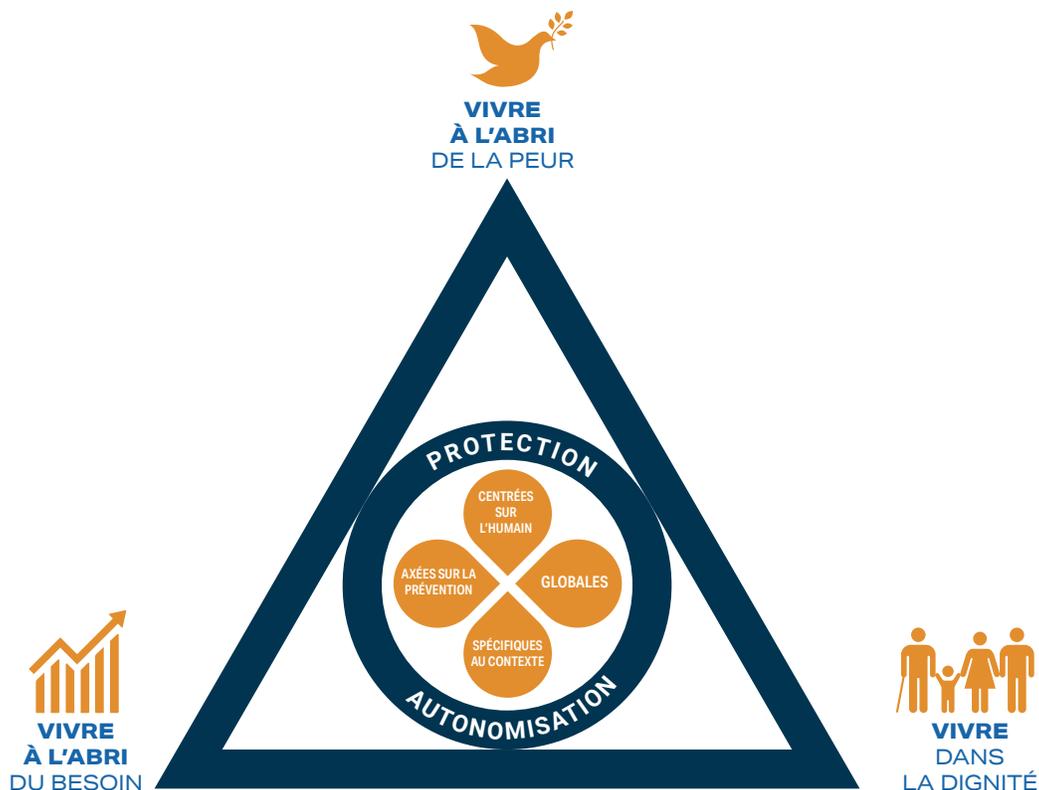
SIGLES ET ACRONYMES

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization)
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	Objectif(s) de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectif(s) du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Economic, Scientific and Cultural Organization)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (United Nations Children's Fund)
UNTFHS	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (United Nations Trust Fund for Human Security)
VNU	Volontaires des Nations Unies

INTRODUCTION

Ce guide s'adresse aux praticiens et décideurs politiques qui souhaitent adopter une approche fondée sur la sécurité humaine dans le cadre de leur travail. Il présente les principes fondamentaux de ce type d'approches ainsi que leurs avantages, de même qu'un processus d'analyse étape par étape pour la conception et la mise en œuvre de telles initiatives. Il fournit également des orientations pour l'évaluation des impacts positifs des approches adoptées. Une étude de cas détaillée portant sur le comté de Turkana, au Kenya, montre comment des outils fondés sur la sécurité humaine ont permis d'analyser une situation complexe et d'élaborer une approche intégrée multisectorielle. Des exemples de programmes financés par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS) sont également présentés.

Ce manuel suppose la connaissance préalable des méthodes de gestion de programmes/projets telles que la gestion par les résultats, ainsi que de la méthode du cadre logique. Il s'accompagne d'une série de formations destinées aux entités des Nations Unies, aux équipes de terrain et aux autres parties prenantes.



1.

LES APPROCHES FONDÉES SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE ET LEURS AVANTAGES

Pour beaucoup de personnes, le monde actuel est fait d'insécurité et d'innombrables menaces. Des catastrophes naturelles, des conflits violents, la pauvreté chronique et persistante, des pandémies, le terrorisme international ainsi que les crises économiques et financières sont autant d'épreuves difficiles, qui sapent les perspectives de développement durable, de paix et de stabilité. Ces crises sont complexes et engendrent des formes multiples d'insécurités humaines. Lorsque ces dernières s'additionnent, elles peuvent exponentiellement s'aggraver et peser sur tous les aspects de la vie des personnes, en détruisant des communautés entières et en traversant les frontières nationales.

La plupart des défis actuels en matière de développement ou d'aide humanitaire résultent de facteurs multiples et interdépendants, qui se renforcent mutuellement. Il faut donc renforcer l'intégration des activités menées à travers le système des Nations Unies et en partenariat avec d'autres acteurs. Pour les populations qui vivent en situation de crise et dans l'extrême pauvreté, agir sur des problématiques isolées ne suffit pas. Il faut s'attaquer en même temps et en profondeur à toutes les insécurités. Alors seulement, ces populations pourront progressivement se sentir en sécurité dans tous les aspects de leur vie, disposer des revenus et des opportunités nécessaires à leur bien-être, et avoir l'assurance du respect plein et entier de leurs droits et de leur dignité. Alors seulement, la sécurité humaine deviendra une réalité pour ces populations – grâce à des approches plus robustes et durables des déficits les plus problématiques en matière de paix et de développement, précisément fondées sur la sécurité humaine.

De telles approches peuvent renforcer le soutien que les Nations Unies apportent aux États membres dans le renforcement de la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, la prise en charge des causes sous-jacentes de la pauvreté persistante, et l'appui de la transition de situations de crise humanitaire vers un développement durable à long terme. Comme on le voit, l'adoption d'approches fondées sur la sécurité humaine peut considérablement renforcer les actions menées par les Nations Unies et leurs partenaires afin de concrétiser la promesse transformatrice du Programme 2030 et des objectifs de développement durable (ODD).

Le Programme 2030 souligne qu'un agenda intégré de développement durable nécessite un cadre tout aussi synergique pour sa mise en œuvre, et se doit d'être inclusif et centré sur l'humain pour être véritablement durable. Se faisant l'écho des approches fondées sur la sécurité humaine, le

Programme 2030 appelle à l'élaboration de stratégies propres à créer des sociétés plus résilientes, où les populations sont à l'abri de menaces chroniques telles que la pauvreté extrême, la faim, la maladie, la violence et la répression, et sont protégées de toute perturbation soudaine de leur vie quotidienne. En un mot comme en cent, les approches fondées sur la sécurité humaine sont cruciales pour parvenir à un développement durable.

1.1 - UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE

Les approches fondées sur la sécurité humaine offrent un nouvel angle de réflexion concernant les divers défis du XXI^e siècle et les réponses que la communauté mondiale doit y apporter. Ce cadre d'analyse multifactorielle peut aider le système des Nations Unies à évaluer, élaborer et mettre en œuvre des réponses intégrées à toute une série de problèmes complexes exigeant les contributions conjuguées du système des Nations Unies et de ses partenaires (gouvernements, ONG et communautés).

L'adoption de la résolution 66/290 de l'Assemblée générale, le 10 septembre 2012, a posé un important jalon pour l'application de la notion de sécurité humaine. Au paragraphe 3 de cette résolution, les États membres sont parvenus à un consensus quant à la finalité des approches fondées sur la sécurité humaine, à savoir les aider à identifier et résoudre les problématiques généralisées et transversales qui entravent la survie, les moyens de subsistance et la dignité de leurs populations. Sur cette base, l'Assemblée générale a approuvé la définition commune suivante afin de guider les approches fondées sur la sécurité humaine à travers le système des Nations Unies :

- a. Le droit des êtres humains de vivre libres et dans la dignité, à l'abri de la pauvreté et du désespoir. Toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables, ont le droit de vivre à l'abri de la peur et du besoin et doivent avoir la possibilité de jouir de tous leurs droits et de développer pleinement leurs potentialités dans des conditions d'égalité ;
- b. La sécurité humaine appelle des réponses centrées sur l'humain, globales, spécifiques au contexte et axées sur la prévention, qui renforcent la protection et la capacité d'action individuelle et collective ;
- c. La sécurité humaine tient compte des liens entre paix, développement et droits humains et accorde la même importance aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ;
- d. La notion de sécurité humaine se distingue du principe de la responsabilité de protéger et de son application ;
- e. La sécurité humaine n'est pas assurée par la menace ou l'emploi de la force ou de mesures de coercition. Elle ne saurait remplacer la sécurité que l'État doit garantir ;
- f. La sécurité humaine est fondée sur l'appropriation nationale. Les conditions politiques, économiques, sociales et culturelles nécessaires pour assurer la sécurité humaine varient

considérablement dans un même pays, d'un pays à l'autre et selon les époques, la sécurité humaine renforce les initiatives nationales qui sont compatibles avec les réalités locales.

C'est aux États qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer la survie, les moyens de subsistance et la dignité de leurs citoyens. La communauté internationale joue ici un rôle complémentaire et fournit aux gouvernements, à leur demande, le soutien nécessaire pour renforcer leur capacité de réponse aux menaces actuelles et émergentes. Pour assurer la sécurité humaine, il faut que les gouvernements, les organisations internationales et régionales, et la société civile renforcent leur collaboration et leurs partenariats.

Les approches fondées sur la sécurité humaine doivent être mises en œuvre dans le respect total des finalités et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment la souveraineté des États, l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les questions relevant essentiellement de la juridiction nationale des États. La sécurité humaine n'impose pas d'obligations juridiques supplémentaires aux États.

1.2 - APPLICATION D'UNE APPROCHE FONDÉE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Les approches fondées sur la sécurité humaine suivent une méthodologie globale, qui permet une vision étendue des défis auxquels les populations et gouvernements sont confrontés. Elles nous rappellent que les défis à résoudre par la communauté internationale ne sont pas simples et que pour progresser, des initiatives séparées et chacune attribuée à une seule organisation ne suffisent pas.

Types d'insécurité humaine et causes premières potentielles¹

TYPE D'INSÉCURITÉ	CAUSES PREMIÈRES
Insécurité économique	Pauvreté persistante, chômage, manque d'accès au crédit et aux autres opportunités économiques
Insécurité alimentaire	Faim, famines, hausses soudaines des prix alimentaires
Insécurité sanitaire	Épidémies, malnutrition, assainissement inadéquat, manque d'accès aux soins de santé de base
Insécurité environnementale	Dégradations de l'environnement, épuisement des ressources, catastrophes naturelles
Insécurité des personnes	Violences physiques sous toutes leurs formes, traite des êtres humains, travail des enfants
Insécurité communautaire	Tensions interethniques et religieuses, et autres tensions liées à l'identité des personnes, criminalité et terrorisme
Insécurité politique	Répression politique, violations des droits humains, état de droit et justice défaillants

¹ Selon le Rapport mondial sur le développement humain 1994 du PNUD, chapitre 2, « Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine ».

Une approche fondée sur la sécurité humaine va cependant plus loin qu'un simple exercice de programmation conjointe. Elle s'appuie sur cinq principes fondamentaux qui la distinguent d'une simple collaboration, c'est-à-dire qu'elle est :

- centrée sur l'humain ;
- globale ;
- spécifique au contexte ;
- axée sur la prévention ; et
- axée sur la protection et l'autonomisation.

Tout d'abord, une approche fondée sur la sécurité humaine est avant tout centrée sur l'humain. Elle envisage le large éventail de conditions pouvant menacer la survie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes et de leurs communautés, en particulier de celles qui sont les plus vulnérables.

Deuxièmement, une approche fondée sur la sécurité humaine tient compte de la complexité et des interconnexions des difficultés auxquelles les personnes sont confrontées et qui entravent leur aspiration à vivre à l'abri du besoin, à l'abri de la peur et dans la dignité. Elle est globale et réunit tous les acteurs requis pour répondre à une problématique. Elle garantit ainsi la cohérence, élimine les redondances et appuie des solutions intégrées qui conduisent à des améliorations plus efficaces et tangibles dans la vie quotidienne des personnes et de leurs communautés.

Il n'existe pas de solution universelle pour répondre aux défis actuels. Sachant que les risques pesant sur la condition humaine varient considérablement au sein même d'un pays, d'un pays à l'autre et selon les époques, une approche fondée sur la sécurité humaine tient compte des particularités spécifiques au contexte, notamment des différentes capacités locales (populations, société civile et gouvernement) ainsi que des causes premières des difficultés actuelles et futures.

Une approche fondée sur la sécurité humaine va plus loin que de simples réponses aux besoins immédiats : elle est axée sur la prévention. En approfondissant l'analyse pour s'assurer des causes réelles des difficultés et en élaborant des solutions qui sont elles-mêmes durables et résilientes, une approche fondée sur la sécurité humaine promeut l'élaboration de mécanismes d'alerte précoce qui aident à atténuer l'impact des menaces actuelles et, lorsque cela est possible, préviennent l'apparition de difficultés futures.

De plus, une approche fondée sur la sécurité humaine tient compte des responsabilités cruciales qui incombent à toute société, à savoir donner aux personnes et à leurs communautés les moyens d'articuler leurs besoins et ceux des autres, et d'y répondre. Dans le même esprit, l'existence de normes, de procédures et d'institutions (notamment l'établissement de mécanismes d'alerte précoce, d'une bonne gouvernance, de l'état de droit et d'instruments de protection sociale) est un aspect fondamental dans le cadre d'une approche fondée sur la sécurité humaine, puisque celle-ci vient inscrire des mesures dans un tel cadre, pour mieux prendre en charge les problématiques complexes liées à la condition humaine.

Les cinq principes fondamentaux d'une approche fondée sur la sécurité humaine se renforcent mutuellement et ne peuvent être mis en œuvre sous la forme d'objectifs séparés. Une telle approche implique de reconnaître la force de véritables partenariats, où différentes entités conjuguent

leurs atouts pour travailler en synergie et beaucoup plus largement favoriser la résolution des problématiques complexes et multifactorielles d'aujourd'hui.

1.3 - AVANTAGES DES APPROCHES FONDÉES SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE EN TANT QU'OUTILS OPÉRATIONNELS

La puissance et l'intérêt des approches fondées sur la sécurité humaine - en tant qu'outils opérationnels d'analyse, de mise en œuvre et d'évaluation des impacts - résident dans les composantes suivantes.

i. Des approches centrées sur l'humain

En plaçant l'humain au centre de l'analyse et de l'action, les approches fondées sur la sécurité humaine :

- accordent une importance égale aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des individus et des communautés ; et
- permettent une analyse hautement localisée et ventilée, et contribuent donc à révéler la situation réelle des personnes et des communautés, pour une compréhension plus approfondie de la façon dont les communautés et les groupes sociaux vivent différents types de menaces et de vulnérabilités.

ii. Des approches globales

Les approches fondées sur la sécurité humaine couvrent toute l'étendue des insécurités auxquelles les communautés sont confrontées, notamment en raison de conflits violents, d'une pauvreté extrême, de catastrophes naturelles, de pandémies, etc., de même que les interconnexions entre ces insécurités, y compris sur le plan géographique. Du point de vue opérationnel, ces approches :

- soulignent la nécessité de prendre en compte toutes les conditions ayant un impact sur les êtres humains, et de ne pas envisager la vie des personnes sous le seul angle de la spécialisation d'une entité ou des intérêts des parties concernées, car cela conduit souvent à des réponses cloisonnées ou dictées par les domaines d'action des entités ; et
- s'attaquent aux causes premières des menaces tant au niveau national que transfrontalier, et appuient des réponses multisectorielles/multipartites permettant de faire progresser des solutions intégrées et priorisées à court, moyen et long terme.

iii. Des approches cohérentes

Les différentes interventions doivent être cohérentes, afin d'éviter toute issue négative et de profiter de l'effet multiplicateur d'interventions positives. À cette fin, les approches fondées sur la sécurité humaine :

- facilitent la garantie de politiques cohérentes et d'une coordination entre les domaines et disciplines traditionnellement séparés, et permettent des solutions globales et intégrées conjuguant les domaines du développement, de la sécurité, de l'action humanitaire et des droits humains ; et
- fournissent un cadre pratique d'évaluation des répercussions positives et négatives des interventions appuyées par des politiques, programmes et projets, et veillent à des actions ciblées et efficaces produisant le plus large impact possible.

iv. Des approches spécifiques au conte

Les insécurités humaines varient considérablement selon les pays et les communautés. Tant leurs causes premières que leurs manifestations dépendent d'interactions complexes entre facteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Résoudre les insécurités d'une population donnée exige donc toujours une approche spécifique au contexte et à la période considérés. Les approches fondées sur la sécurité humaine offrent un cadre général, flexible et dynamique pour :

- aborder les différentes menaces à mesure qu'elles se manifestent dans chaque contexte spécifique ;
- élaborer des processus fondés sur la façon dont les populations elles-mêmes vivent la peur et les vulnérabilités ;
- repérer les insécurités et besoins concrets des populations en situation difficile ;
- permettre l'élaboration de solutions plus appropriées, qui s'inscrivent dans les réalités locales ;
- mettre au jour les discordances entre politiques nationales et/ou internationales, et faciliter le repérage des besoins et vulnérabilités prioritaires au niveau local ; et
- détecter les évolutions soudaines aux niveaux international, régional et national, ainsi que leurs effets sur les différentes communautés.

v. Le partenariat et la collaboration

Les approches fondées sur la sécurité humaine mettent l'accent sur l'interconnexion des insécurités. Elles exigent donc la mise en place d'un réseau de parties prenantes diverses et variées, de manière à tirer parti des connaissances et ressources d'un large éventail d'acteurs issus des entités des Nations Unies mais aussi des secteurs public et privé, aux niveaux local, national, régional et international.

Ces approches peuvent ainsi conduire à l'établissement de synergies et de partenariats exploitant les atouts comparatifs de chaque partenaire de mise en œuvre, et autonomiser les individus et les communautés pour qu'ils puissent agir en leur propre nom.

vi. L'accent sur la prévention

Une caractéristique distinctive des approches fondées sur la sécurité humaine est l'accent mis sur une prévention précoce, afin de limiter les impacts des menaces, aboutir à des solutions à long terme, et développer les capacités humaines de prévention ou renforcer la résilience lorsque la

prévention n'est pas possible. De ce point de vue, ces approches :

- s'attaquent aux causes premières des crises et à leur impact sur les insécurités humaines ;
- privilégient une prévention précoce plutôt qu'une intervention tardive, ce qui offre une plus grande efficacité ; et
- encouragent les stratégies visant l'élaboration de mécanismes de prévention, ce qui permet d'atténuer les impacts défavorables en cas de difficultés et, au final, d'aider les communautés à faire face en devenant plus résilientes.

vii. Le renforcement de la résilience et de la durabilité

La robustesse des approches fondées sur la sécurité humaine tient pour une grande part à leur double cadre politique porté par deux piliers se renforçant mutuellement : la protection et l'autonomisation. L'opérationnalisation de ce cadre :

- conjugue des normes, processus et institutions (établissement de l'état de droit, d'une bonne gouvernance, de mécanismes de redevabilité, d'instruments de protection sociale, etc.) à des processus inclusifs et participatifs qui appuient l'important rôle des individus et communautés, en tant qu'acteurs définissant et mettant en œuvre leurs propres libertés fondamentales ;
- facilite le repérage des lacunes dans les cadres existants, afin d'atténuer – et si possible prévenir – leur impact sur le développement, la paix et la stabilité, aux niveaux tant national qu'international ; et
- encourage les processus participatifs, renforce la capacité des populations à agir en leur propre nom, et appuie l'appropriation locale et nationale des mécanismes de gestion des défis actuels et futurs

viii. Des points de référence pour l'évaluation

Les approches fondées sur la sécurité humaine établissent des analyses globales et contextualisées des besoins concrets de populations et des facteurs pesant sur leur survie, leurs moyens de subsistance et leur dignité. Ces informations peuvent servir de points de référence pour évaluer les mécanismes institutionnels et politiques existants, de même que les impacts produits.

2.

VERS DES RÉPONSES PLUS ROBUSTES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Une évolution importante est survenue durant la dernière décennie : les problématiques transversales rencontrées par les populations et les gouvernements se sont multipliées. Rares sont aujourd'hui les situations auxquelles il est possible de répondre par le biais d'une seule entité des Nations Unies. Bien au contraire, il est de plus en plus largement reconnu que les défis humanitaires ou de développement résultent désormais, pour la plupart, de la conjugaison de multiples facteurs interdépendants et se renforçant mutuellement, et que ces défis exigent une action davantage intégrée à travers le système des Nations Unies.

Les approches fondées sur la sécurité humaine répondent parfaitement à cette nouvelle orientation, puisqu'elles sont centrées sur l'humain, spécifiques au contexte, globales et axées sur la prévention, tout en appuyant des solutions de protection (« de haut en bas ») et d'autonomisation (« de bas en haut »). Ces approches, détaillées dans le présent manuel, peuvent énormément aider les équipes de pays des Nations Unies afin de progresser sur les problématiques prioritaires pour la communauté internationale et le système des Nations Unies.

Depuis 1999, l'application de telles approches a fait l'objet de tests pilotes à travers plus de 220 projets et programmes financés par l'UNTFHS et couvrant divers contextes nationaux et régionaux². Grâce à ces initiatives, l'intérêt des approches fondées sur la sécurité humaine pour appuyer l'efficacité opérationnelle du système des Nations Unies et amplifier l'impact de son action sur le terrain a été bien documenté.

Les réalisations ont été vérifiées de différentes manières. Une évaluation rapide indépendante de l'UNTFHS menée en 2013 a conclu que l'application d'une approche fondée sur la sécurité humaine au niveau national engendrait des dividendes concrets. Ces dividendes ont été corroborés par un questionnaire envoyé aux équipes de pays des Nations Unies et aux États membres afin de recueillir des données dans le cadre du Rapport du Secrétaire général sur la sécurité humaine (A/68/685), de même que par les évaluations des programmes financés par l'UNTFHS et par les rapports des équipes de pays des Nations Unies ayant mis en œuvre des approches fondées sur la sécurité humaine.

² Des exemples d'enseignements tirés de programmes/projets financés par l'UNTFHS sont disponibles sur le site de l'UNTFHS.

APPUYER LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

Il y a quinze ans, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont transformé la réponse de la communauté mondiale afin de mettre un terme à la pauvreté extrême. Le nouveau programme de développement durable s'appuie sur les réussites des OMD pour aller encore plus loin, en attirant l'attention sur les interconnexions des défis qui se posent à l'humanité, et donc sur l'importance de réponses globales et intégrées afin d'œuvrer à une prospérité plus inclusive et partagée, et de renforcer la paix et la résilience.

Défini par l'Assemblée générale dans sa résolution intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », il se fait l'écho des principes fondamentaux des approches fondées sur la sécurité humaine et met en avant « [...] un monde libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du besoin, [...] libéré de la peur et de la violence, [...] où tous jouissent d'un accès équitable à une éducation de qualité [...], aux soins de santé et à la protection sociale, [...] à l'eau potable et à l'assainissement, [...] où il y a des aliments en quantité suffisante pour tous et où chacun peut se nourrir de manière saine et nutritive, [...] où les établissements humains sont sûrs, résilients et durables, et où chacun a accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ».

À ces fins, les approches fondées sur la sécurité humaine fournissent un cadre de référence important, capable de renforcer l'aide apportée par le système des Nations Unies aux États membres afin d'établir des partenariats globaux et multipartites propres à créer des sociétés plus résilientes, où chacun est à l'abri de menaces chroniques telles que la pauvreté extrême, la faim, la maladie, la violence et la répression, tout en étant protégé de toute perturbation soudaine et néfaste de sa vie quotidienne.

En soulignant les interconnexions entre les ODD du Programme 2030, une approche fondée sur la sécurité humaine constitue un outil éprouvé et pratique afin d'expliquer pourquoi et comment les différentes entités du système des Nations Unies doivent collaborer et utiliser leurs ressources de façon plus intégrée. Les enseignements tirés de l'application de ces approches globales en démontrent tout l'intérêt afin de lutter contre la pauvreté et promouvoir un développement durable. Ces approches permettent aussi une compréhension plus nuancée de la manière dont les aspects multifactoriels de la pauvreté sont vécus selon le pays, la région d'un pays et/ou la population concerné(s). Cette compréhension approfondie de la pauvreté permet une action propre à davantage étendre les dividendes d'une croissance durable et équitable, à améliorer la vie quotidienne de diverses populations et communautés, et à élargir leurs opportunités.

Pour atteindre les objectifs du Programme 2030, l'analyse des spécificités du contexte local – l'une des pierres angulaires des approches fondées sur la sécurité humaine – fournit des éclairages essentiels pour davantage étendre les dividendes de la croissance économique, à travers les nations et au sein de celles-ci. En s'attaquant aux causes premières de la pauvreté et en soulignant l'impact des inégalités de revenu et autres sur le développement en général, les approches fondées sur la

sécurité humaine peuvent apporter des réponses plus inclusives, intégrées et multifactorielles. Alors que les données disponibles au niveau national ne couvrent pas toujours les disparités locales de manière adéquate, repérer les blocages au niveau local peut favoriser une croissance économique inclusive et produire d'importants dividendes à travers les nations.

Des programmes fondés sur la sécurité humaine menés au niveau national démontrent ces dividendes. En ventilant les indicateurs sociaux et économiques aux niveaux national et local, ces approches permettent de déceler les divers facteurs qui empêchent les plus vulnérables (notamment les femmes, les groupes minoritaires et les populations économiquement marginalisées) d'accéder aux services publics essentiels et aux opportunités économiques. Des services peuvent alors être adaptés sur mesure aux besoins spécifiques de ces populations. Des priorités nationales et locales sont fixées pour faire progresser un processus de développement inclusif, où les dividendes de la croissance économique peuvent atteindre les plus marginalisés et produire davantage d'impact sur la croissance globale et le capital social de chaque communauté.

En outre, les approches fondées sur la sécurité humaine s'attaquent non seulement aux défis du développement mais aussi aux défis liés à d'autres facteurs entravant la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Elles aident à clarifier comment différentes problématiques interagissent – de la précarité sous toutes ses formes (alimentaire, sanitaire, de l'éducation, de l'emploi, etc.) à la violence en passant par la dégradation de l'environnement – et quelles sont les solutions globales et spécifiques au contexte qui s'imposent.

Des études ont montré que la réalisation des OMD a été la plus lente dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Par exemple, dans les pays où la violence est courante et où la confiance dans les populations et les institutions est limitée, un cadre de développement qui ne s'attaque pas aux causes structurelles et comportementales de la violence ne peut empêcher la retombée dans des situations de crise et de fragilité.

La vision au cœur des approches fondées sur la sécurité humaine – à savoir des sociétés où l'on peut vivre à l'abri de la peur et du besoin, et dans la dignité – peut aider à résoudre les difficultés qui conduisent à des conflits persistants, la marginalisation et la pauvreté extrême, ou qui en résultent. En mettant l'accent sur la triade formée par la paix et la sécurité, le développement, et les droits humains, les approches fondées sur la sécurité humaine peuvent attirer l'attention sur la liaison indispensable entre ces éléments. Elles peuvent donc garantir des stratégies de réduction de la pauvreté attentives à ses causes premières, de même que les solutions requises pour juguler la violence persistante et d'autres formes de fragilité, et ainsi stopper leurs impacts sur la réalisation d'un développement inclusif et durable.

Les approches fondées sur la sécurité humaine complètent et enrichissent donc les mécanismes nécessaires à la réalisation des ODD. En conceptualisant les liens entre les différentes composantes des ODD, ces approches peuvent encadrer des réponses futures plus intégrées et systématiques. Elles peuvent aider à clarifier les interconnexions entre diverses problématiques ainsi que les solutions complémentaires qui s'imposent, pour garantir un développement plus durable et inclusif. Leurs principes conjugués peuvent appuyer le système des Nations Unies dans l'élaboration de

solutions appropriées à cet effet et l'expansion cruciale de la réalisation des ODD, pour avancer vers davantage de respect de la dignité humaine et de durabilité sur notre planète, pour tous.

2.1 - PLUS EFFICACEMENT « UNIS DANS L'ACTION »

Les approches fondées sur la sécurité humaine peuvent se révéler particulièrement précieuses pour renforcer l'efficacité opérationnelle de l'initiative « Unis dans l'action ». À travers leur cadre d'analyse, elles offrent aux décideurs politiques et aux praticiens un modèle de partenariat multipartite, pour sortir de la logique de programmation mono-agence qui conduit souvent à des redondances, à la non-exploitation de synergies, voire à de la compétition entre les entités des Nations Unies. Grâce à l'analyse collective des besoins, vulnérabilités et capacités des populations et des gouvernements, et l'appui de solutions globales et intégrées, les approches fondées sur la sécurité humaine peuvent jouer un rôle central afin de mettre en exergue combien il est crucial d'être non seulement « unis dans l'action » mais aussi unis dans l'évaluation et la planification.

Plusieurs évaluations intermédiaires ont mis en lumière combien la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » peut être vue comme une mécanique procédurale, plutôt que comme un cadre global conçu pour améliorer la qualité et l'efficacité d'ensemble des services fournis par le système des Nations Unies. Les approches fondées sur la sécurité humaine peuvent contribuer à transformer cette vision procédurale. Elles peuvent fournir les arguments et le cadre d'analyse propres à unir les différentes entités du système des Nations Unies autour de réponses plus ciblées, globales et centrées sur l'humain. Au niveau national, des programmes appuyés par l'UNTFHS ont servi de projets pilotes visant à être plus « Unis dans l'action ».

Des États membres ont également souligné l'importance de la sécurité humaine en tant que notion transversale sur laquelle s'appuyer pour des réponses davantage intégrées de la communauté internationale. Ces États membres reconnaissent que grâce à une compréhension des difficultés rencontrées par les populations et gouvernements à la fois plus approfondie, globale et centrée sur l'humain, ce type d'approche peut constituer un important cadre d'analyse et opérationnel pour contribuer à davantage de cohérence au sein du système des Nations Unies.

En résumé, les approches fondées sur la sécurité humaine complètent et appuient l'initiative « Unis dans l'action » et offrent des exemples de partenariats multipartites réussis ayant rassemblé les entités du système des Nations Unies dans leur ensemble, « Unies dans l'action ». Ces approches nous rappellent que dans un monde où les défis sont multifactoriels, des réponses efficaces exigent les connaissances conjuguées de l'ensemble du système des Nations Unies, plutôt que d'être définies de façon étroite et cloisonnée.

2.2 - DES RÉPONSES PLUS INTÉGRÉES EN CONTEXTE DE CRISE

Nombre de politiques, outils et manuels ont été publiés afin de fournir des orientations pratiques à toutes celles et ceux qui travaillent en contexte de crise. Malgré ces efforts appréciables, différentes difficultés subsistent. En 2014, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA, *Office for the coordination of Humanitarian Affairs*) des Nations Unies a publié un rapport majeur d'évaluation des politiques intitulé « *Saving Lives Today and Tomorrow* » (Sauver des vies, aujourd'hui et demain). Ce rapport souligne les interactions entre de multiples chocs et appelle à une approche plus proactive, afin d'anticiper et prévenir les crises humanitaires. Plus récemment, l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU a mis en évidence la nécessité de promouvoir des solutions globales et multipartites, qui intègrent les trois piliers du système des Nations Unies et unissent les efforts visant davantage de paix et de stabilité.

Bien que les solutions aux contraintes institutionnelles qui séparent assistance humanitaire et aide au développement sortent du cadre de ce manuel, les approches globales et intégrées telles que celles fondées sur la sécurité humaine peuvent considérablement contribuer aux efforts en cours. Ces approches peuvent attirer l'attention sur la nécessité d'une analyse, d'une planification et d'une mise en œuvre conjointes parmi les organisations humanitaires et de développement, et fournir des arguments et des éléments concluants qui permettent de dépasser ce clivage.

La notion de sécurité humaine est fermement ancrée dans le fait que les menaces pour la survie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes sont rarement uniques et isolées. Il s'agit plutôt d'un mélange de facteurs, qui se conjuguent en créant des situations complexes aux multiples aspects. Par conséquent, les approches fondées sur la sécurité humaine mettent en avant des solutions globales impliquant toutes les parties prenantes clés, y compris celles responsables de l'aide humanitaire, de la réhabilitation et du développement. Cette façon de faire est à l'opposé de réponses compartimentées et insuffisamment coordonnées, où les solutions sont essentiellement ciblées de manière individuelle.

Les approches fondées sur la sécurité humaine partent aussi du principe que des solutions à long terme allant plus loin que la réponse immédiate à une situation de crise ont plus de chances de produire des résultats durables à long terme. En examinant les causes premières de chaque menace, ces approches identifient les changements tant structurels que comportementaux requis afin d'atténuer les impacts négatifs et, autant que possible, contribuer à prévenir des crises récurrentes. De ce point de vue, les approches fondées sur la sécurité humaine complètent les efforts humanitaires immédiats.

Un large éventail d'expériences montre que ces approches ont permis au système des Nations Unies d'améliorer la cohérence entre processus de développement et processus humanitaires. En repérant les interconnexions de ces processus, elles ont permis de rassembler un réseau diversifié de parties prenantes dans le cadre de mécanismes de coopération cohérents et intégrés mettant au mieux à profit les connaissances, les capacités et l'engagement de toute une série d'acteurs. Ces

expériences démontrent comment le système des Nations Unies a su améliorer et renforcer – grâce à un esprit de collaboration – la coordination avec les autorités nationales et locales, les capacités nationales et locales, ainsi que la confiance en la stabilité future.

2.3 - RENFORCER LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Au cours de la dernière décennie, l'instrument central en matière de réduction des risques de catastrophe a été le Cadre d'action de Hyogo. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, récemment ratifié, met lui aussi l'accent sur une réduction substantielle des préjudices liés à des catastrophes, par la transformation des réponses nationales aux conséquences multiples des catastrophes naturelles et anthropiques. Les enseignements des initiatives financées par l'UNTFHS montrent que les approches fondées sur la sécurité humaine fournissent de précieux outils afin de progresser sur les priorités fixées par le Cadre de Sendai.

Le premier enseignement est que pour garantir une priorisation nationale et locale de la réduction des risques de catastrophe ainsi que des fondements institutionnels solides pour sa mise en œuvre, il est nécessaire que les communautés et la société civile jouent un rôle beaucoup plus large dans la gestion des risques de catastrophe. Une difficulté majeure réside cependant dans le manque de capacités des organisations de la société civile. Il est par conséquent essentiel de veiller à renforcer ces capacités et à sensibiliser les citoyens concernant l'importance de réduire les risques de catastrophe. Puisque centrées sur l'humain et axées sur la prévention, les approches fondées sur la sécurité humaine peuvent grandement contribuer à promouvoir une participation accrue des communautés dans les activités de réduction des risques de catastrophe, aux niveaux local et national. En particulier, ces approches peuvent aider à promouvoir le réseautage au sein de la société civile et des organisations locales, à améliorer la gestion stratégique des volontaires, et à renforcer la délégation de responsabilités par les groupes de la société civile, les gouvernements et la communauté internationale.

Un autre enseignement des approches fondées sur la sécurité humaine réside dans le renforcement des mécanismes d'alerte précoce, en particulier au niveau local. Bien que beaucoup de pays soient résolus à œuvrer dans ce domaine, peu d'entre eux disposent des capacités requises soit pour évaluer les risques locaux, soit pour garantir leur pleine prise en compte dans l'élaboration des politiques de réduction des risques de catastrophe. C'est pourquoi des approches fondées sur la sécurité humaine ont appuyé l'élaboration de plans locaux d'adaptation et d'atténuation, mettant l'accent sur les conséquences interdépendantes et transversales des catastrophes naturelles sur les populations et les communautés. Ces analyses ont renforcé (i) la qualité des informations requises concernant l'ampleur, les évolutions et la distribution des risques et vulnérabilités au niveau local, (ii) l'élaboration de mécanismes d'alerte précoce ainsi que (iii) la résilience des plus vulnérables.

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe souligne enfin l'importance d'une approche de prévention plus large et plus centrée sur l'humain, afin de réduire les risques sous-

jacents qui déterminent la vulnérabilité des populations aux catastrophes naturelles. La pauvreté et les inégalités sont des facteurs déterminants de taille dans la vulnérabilité des populations aux catastrophes, qui entravent la participation de ces dernières aux stratégies de gestion des risques de catastrophe. De ce point de vue, les approches fondées sur la sécurité humaine ont montré leur intérêt pour l'élaboration de politiques sociales et de programmes capables de prendre en charge certaines de ces vulnérabilités.

Les enseignements des projets financés par l'UNTFHS montrent que les approches fondées sur la sécurité humaine et leurs principes fondamentaux peuvent renforcer la participation des communautés et leur résilience, et améliorer les mécanismes d'alerte précoce, de même que la réduction des facteurs de risque existants et émergents, spécialement ceux liés à la pauvreté persistante, aux inégalités, à l'exclusion et au manque de capacités.

3.

APPLIQUER UNE APPROCHE FONDÉE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE AUX PROGRAMMES ET PLANS NATIONAUX³

D'un point de vue opérationnel, les approches fondées sur la sécurité humaine ont démontré leur efficacité dans la réponse à des défis complexes et interdépendants, actuels ou émergents. À travers des mesures ciblées, efficaces et collaboratives, ces approches renforcent la résilience, la paix et le développement durable. L'application de ces approches repose sur des stratégies de protection et d'autonomisation, et veille à des réponses :

Centrées sur l'humain	<ul style="list-style-type: none">• Inclusives et participatives• Prennent en compte les personnes et les communautés en situation difficile, les impliquent et veillent à leur participation, afin de définir leurs besoins, leurs vulnérabilités et leurs capacités de réponse à leurs insécurités• Déterminent collectivement les insécurités à résoudre et identifient les priorités et les ressources disponibles, notamment les atouts locaux et les mécanismes de réponse des populations autochtones• Gèrent les attentes et renforcent l'harmonie sociale
Globales	<ul style="list-style-type: none">• Analysent globalement les causes premières et les manifestations de chaque menace, à travers les différentes composantes de la sécurité humaine• Élaborent des réponses multisectorielles/multipartites en promouvant le dialogue entre les acteurs clés de différents secteurs/disciplines/communautés/groupes (ceci inclut des acteurs et secteurs qui n'étaient auparavant pas considérés comme pertinents pour la réussite d'une politique, d'un programme ou d'un projet)• Contribuent à garantir la cohérence et la coordination entre des secteurs et disciplines traditionnellement séparés, ce qui renforce la résilience• Évaluent les répercussions positives et négatives de chaque réponse sur la situation globale de la ou des communauté(s) concernée(s) du point de vue de la sécurité humaine

<p>Spécifiques au contexte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exigent une analyse approfondie de la situation visée • Se concentrent sur un ensemble de libertés et droits fondamentaux menacés par une situation donnée • Permettent l'élaboration de solutions plus appropriées, qui s'inscrivent dans les réalités locales et tiennent compte des capacités et mécanismes de réponse locaux • Prennent en compte les facteurs locaux, nationaux, régionaux et mondiaux ainsi que leurs impacts sur la situation visée.
<p>Axées sur la prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repèrent les risques, les menaces et les aléas, et s'attaquent à leurs causes premières • Privilégient des réponses préventives et proactives, plutôt que réactives

Ces principes éclairent les approches fondées sur la sécurité humaine et tout programme ou plan national souhaitant suivre une telle approche se doit d'intégrer ces principes dès sa conception.

3.1 - PHASES D'UNE APPROCHE FONDÉE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Les phases présentées ci-dessous se décomposent en une série d'objectifs et de tâches visant à parvenir aux réalisations escomptées en matière de sécurité humaine, c'est-à-dire des sociétés où l'on puisse plus largement vivre à l'abri de la peur et du besoin, et dans la dignité, et où le système des Nations Unies peut appuyer un avenir plus pacifique et prospère, pour tous. Une étude de cas détaillée figure à l'annexe I.

PHASE	OBJECTIFS ET TÂCHES
<p>Phase 1 Analyse, inventaire et planification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des processus participatifs et collectivement repérer les besoins, vulnérabilités et capacités des communautés concernées • Inventorier les insécurités sur la base des besoins, vulnérabilités et capacités réels, en mettant l'accent sur ce qui est réellement nécessaire plutôt que sur ce qui est faisable • Établir les priorités à travers l'analyse des besoins, vulnérabilités et capacités, en consultation avec les communautés concernées • Repérer les causes premières des insécurités et leurs interconnexions • Inventorier les insécurités de façon globale, intégrée et multisectorielle puis les regrouper, en restant attentif aux répercussions • Établir des stratégies et des réponses qui intègrent des mesures de protection et d'autonomisation fondées sur les quatre autres principes des approches fondées sur la sécurité humaine • Définir les stratégies et les réalisations visées à court, moyen et long terme, même si elles ne sont pas mises en œuvre par le programme considéré (définir les stratégies pour différents stades avec les communautés jette des bases importantes pour la durabilité et la gestion des attentes) • Établir une planification inclusive et multipartite afin de garantir la cohérence des objectifs et de l'attribution des responsabilités et tâches
<p>Phase 2 Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à la mise en œuvre en collaboration avec les partenaires locaux, en veillant à ce que l'action menée (i) ne compromette pas, sans le vouloir, l'une des composantes de la sécurité humaine ou l'un des principes des approches fondées sur cette dernière, et (ii) respecte les normes locales et les pratiques des communautés concernées • Procéder à la mise en œuvre en tenant compte de la dynamique des risques et menaces et en s'adaptant si nécessaire à son évolution, toujours dans un souci de protection et d'autonomisation des communautés concernées • Développer les capacités des communautés concernées et des institutions locales • Assurer le suivi dans le cadre du programme, et s'appuyer sur ce suivi pour tirer les enseignements qui s'imposent et s'adapter en conséquence

PHASE	OBJECTIFS ET TÂCHES
<p>Phase 3 Évaluation rapide</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Menons-nous les bonnes interventions (plutôt que de se demander si nous faisons correctement les choses) ? • Le programme réduit-il les insécurités humaines identifiées, tout en évitant d'engendrer des répercussions négatives ? • Les enseignements sont-ils tirés des échecs et des réussites, et sont-ils utilisés pour améliorer le programme ?

PHASE 1 – ANALYSE, INVENTAIRE ET PLANIFICATION

Durant la phase initiale d'analyse, d'inventaire et de planification d'un programme fondé sur la sécurité humaine, il est crucial de veiller à ce que ce dernier couvre les besoins, vulnérabilités et capacités réels des communautés concernées, et présente des stratégies de protection et d'autonomisation fondées sur les principes d'une approche de sécurité humaine. Plus précisément, la phase d'analyse, d'inventaire et de planification a pour objectifs :

1. le repérage collectif des besoins, vulnérabilités et capacités des communautés concernées et la fixation des priorités du programme en consultation avec les communautés concernées, les représentants locaux et nationaux, ainsi que les autres parties prenantes pertinentes aux niveaux régional et mondial ;
2. le repérage des causes premières des insécurités et de leurs interconnexions à travers les secteurs, et la mise en place de réponses globales qui engendrent des répercussions positives, sont ciblées et produisent suffisamment d'impact pour les communautés concernées ;
3. la cohérence des objectifs et de l'attribution des responsabilités aux divers acteurs ; et
4. l'inclusion des stratégies à court, moyen et long terme.

ANALYSE DE LA SITUATION

Une analyse approfondie de la situation globale en matière de sécurité humaine est nécessaire, afin (i) de déterminer les causes premières et les impacts des difficultés actuelles et émergentes pour les différentes composantes de la sécurité humaine, au sein de chaque communauté et à travers les différents groupes, (ii) d'examiner les interconnexions (positives et négatives) entre ces insécurités, et (iii) d'établir des processus inclusifs et participatifs qui amènent davantage de transparence dans la fixation des priorités, renforcent les capacités locales et améliorent donc la durabilité des actions menées, promeuvent la prévention lorsque cela est possible, et renforcent la résilience et les réalisations à long terme.

A. Analyse de la situation actuelle

Le recueil de données couvrant les différentes composantes de la sécurité humaine permet une compréhension à la fois globale et détaillée des insécurités humaines auxquelles les populations sont confrontées au quotidien et/ou en raison d'une menace particulière. En déterminant les indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour chaque composante de la sécurité humaine, et en approfondissant l'analyse de la situation globale des populations concernées, un point de situation complet peut être établi afin d'appuyer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du programme proposé. Ceci garantit la définition d'activités répondant directement aux besoins, vulnérabilités et capacités des populations auxquelles le système des Nations Unies cherche à venir en aide, en partenariat avec d'autres acteurs.

Analyse de la sécurité humaine globale de la population

COMPOSANTES DE LA SÉCURITÉ HUMAINE*	INDICATEURS/DONNÉES QUANTITATIFS	INDICATEURS/DONNÉES QUALITATIFS
Sécurité économique		
Sécurité alimentaire		
Sécurité sanitaire		
Sécurité environnementale		
Sécurité des personnes		
Sécurité communautaire		
Sécurité politique		

B. Repérer les causes premières

Pour rompre les cycles de l'insécurité humaine là où des communautés vulnérables sont sans cesse affectées par des crises et des catastrophes, il est essentiel de veiller à des programmes et politiques s'attaquant aux causes premières des menaces et aux vulnérabilités des populations à ces dernières. Repérer ces causes premières et les résoudre est fondamental pour garantir la durabilité des actions menées et s'appuyer sur la résilience des populations, afin que les progrès d'aujourd'hui ne soient pas réduits à néant par les crises de demain.

Causes premières

COMPOSANTES DE LA SÉCURITÉ HUMAINE*	NIVEAU MONDIAL	NIVEAU RÉGIONAL	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU COMMUNAUTAIRE
Sécurité économique				
Sécurité alimentaire				
Sécurité sanitaire				
Sécurité environnementale				
Sécurité des personnes				
Sécurité communautaire				
Sécurité politique				

C. Les impacts des menaces et leurs interconnexions à travers les différentes composantes de la sécurité humaine

Les approches fondées sur la sécurité humaine soulignent les interconnexions tant des insécurités que des réponses. Les insécurités sont liées entre elles par un effet domino : elles s'alimentent l'une l'autre. Sans une gestion proactive, elles peuvent se propager à d'autres régions ou pays. Par exemple, les changements climatiques peuvent engendrer des vagues de sécheresse donnant lieu à une insécurité alimentaire, à divers impacts de santé et à une bataille pour des ressources raréfiées, menaçant la cohésion des communautés, la sécurité des personnes et la stabilité politique.

Ces interconnexions ont d'importantes implications pour la conception des programmes. Il est par conséquent vital de procéder à une analyse approfondie de la situation, afin de pleinement comprendre les manifestations de chaque menace pour les différentes composantes de la sécurité humaine. Cela aide également à mieux comprendre l'impact de chaque menace sur une population donnée ainsi que sur les groupes de population (tels que les femmes, les jeunes, les seniors, les personnes en situation de handicap, les minorités ethniques, etc.), de façon à repérer les interconnexions entre les différentes insécurités auxquelles ils sont confrontés en raison de cette menace : ces interconnexions sont les points où les stratégies les plus efficaces et globales peuvent être menées et produire le plus d'impact.

En différenciant les impacts d'une menace sur les communautés, les groupes de population et les institutions, cette analyse peut éclairer l'élaboration de solides stratégies de protection et d'autonomisation.

MENACE POUR LA COMPOSANTE	IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS ET GROUPES	IMPACTS SUR LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES
Sécurité économique		
Sécurité alimentaire		
Sécurité sanitaire		
Sécurité environnementale		
Sécurité des personnes		
Sécurité communautaire		
Sécurité politique		

INVENTAIRE DES BESOINS, VULNÉRABILITÉS ET CAPACITÉS

Une fois l'analyse approfondie de la situation terminée, le tableau des besoins, vulnérabilités et capacités est établi. Cet élément fondamental des approches fondées sur la sécurité humaine vise à inventorier et analyser les besoins et les capacités existantes des communautés concernées pour chaque insécurité identifiée. Cet inventaire visuel est bien adapté à l'analyse des besoins requise par l'approche. Il permet non seulement de clarifier la complexité mais aussi de visualiser :

- i. les insécurités et vulnérabilités les plus graves et fréquentes, ainsi que leurs interconnexions ;
- ii. les stratégies envisageables afin de résoudre les insécurités repérées ;
- iii. les capacités et ressources des communautés concernées pour chaque type d'insécurité et de vulnérabilité ; et
- iv. les lacunes dans les infrastructures existantes de protection et d'autonomisation ainsi que les priorités d'action parmi les insécurités repérées.

COMPOSANTE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE	BESOINS/VULNÉRABILITÉS		CAPACITÉS
	NIVEAU LOCAL*	NIVEAU NATIONAL	
Sécurité économique			
Sécurité alimentaire			
Sécurité sanitaire			
Sécurité environnementale			

COMPOSANTE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE	BESOINS/VULNÉRABILITÉS		CAPACITÉS
	NIVEAU LOCAL*	NIVEAU NATIONAL	
Sécurité des personnes			
Sécurité communautaire			
Sécurité politique			

Sur la base de cet inventaire, les interconnexions et dynamiques existant entre les diverses insécurités, vulnérabilités et capacités sont identifiées. Ces interconnexions sont les points où les stratégies les plus efficaces et globales peuvent être développées. Repérer ces interconnexions facilite :

- i. la fixation des priorités d'action (communautés, domaines d'intervention, etc.) ;
- ii. la détermination des secteurs et stratégies permettant d'engendrer des répercussions positives;
- iii. l'élaboration de programmes et de plans multipartites et intégrés ; et
- iv. l'exploitation des connaissances disponibles, la mise en commun des ressources et le renforcement de l'efficience et de l'efficacité des réponses.

ÉLABORATION DE STRATÉGIES FONDÉES SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Les approches fondées sur la sécurité humaine exigent non seulement l'analyse approfondie des besoins, vulnérabilités et capacités des communautés concernées, mais aussi l'analyse des stratégies de protection et d'autonomisation requises afin de prévenir et atténuer la récurrence des insécurités. À ce stade, il convient de répondre à certaines questions clés :

Quelles stratégies d'autonomisation s'appuient sur les capacités de la population locale afin de résister et répondre au mieux aux menaces et vulnérabilités repérées, tout en élargissant dans le même temps les choix dont celle-ci dispose ?

- Quels atouts et capacités d'une communauté constituent des fondements solides pour des stratégies d'autonomisation ?
- Quels points forts d'une communauté ont été négligés ? Comment peuvent-ils être utilisés au mieux ?

Quelles stratégies de protection ciblent les lacunes existantes de l'infrastructure de sécurité humaine et renforcent les capacités de la structure institutionnelle afin de garantir la protection des communautés concernées contre les menaces les plus graves et fréquentes ?

- Compte tenu de l'analyse des ressources et lacunes de l'infrastructure de sécurité humaine, quelles stratégies ont le plus de chances de produire des impacts positifs sur d'autres secteurs?

Quelles stratégies de protection ont le plus grand impact positif sur l'autonomisation ? Quelles stratégies d'autonomisation ont le plus grand impact positif sur la protection ? N'oubliez pas d'également considérer les impacts négatifs potentiels que pourraient engendrer les activités visant un domaine ou un groupe pour d'autres domaines ou groupes.

PHASE 2 – MISE EN ŒUVRE

La participation des communautés concernées et des homologues locaux est vitale pour la mise en œuvre réussie et la durabilité de tout programme fondé sur la sécurité humaine. De tels programmes doivent être éclairés par les perspectives des populations locales pour s'assurer d'être à la fois légitimes et efficaces dans la réalisation des objectifs des communautés concernées. Les processus participatifs constituent aussi des espaces où nouer les partenariats nécessaires afin de résoudre les situations complexes liées aux insécurités humaines.

Durant la phase de mise en œuvre, une véritable participation des acteurs locaux et des communautés concernées doit être soigneusement et résolument organisée, pour bénéficier au mieux aux communautés concernées ainsi qu'à la population dans son ensemble, et s'assurer de la réussite et de la durabilité du programme.

Pourquoi la participation est-elle importante dans une approche fondée sur la sécurité humaine ?

La participation est un élément fondamental :

- de l'analyse (compréhension des menaces, besoins, vulnérabilités et capacités du point de vue des communautés concernées) ;
- de la planification (définition des stratégies et fixation des objectifs à travers un dialogue multipartite) ;
- de la mise en œuvre (développement des capacités locales et appropriation locale) ; et
- de l'évaluation (compréhension des impacts des politiques ou programmes sur les communautés concernées).

Quels sont certains des avantages d'une mise en œuvre participative ?

- Assurance d'activités alignées sur les besoins, vulnérabilités et capacités des communautés concernées et de la population locale
- Création de liens entre les participants locaux à travers leur engagement dans le processus

- Mise au jour des contraintes de mise en œuvre et proposition de solutions locales
- Mobilisation des populations, des communautés et des institutions
- Possibilité d’asseoir la durabilité à plus long terme grâce à l’appropriation locale, qui ne peut se développer sans participation

Lors de l’analyse, de la conception et de la mise en œuvre d’un programme participatif, assurez-vous d’envisager les éléments suivants :

i. Qui représente « le peuple » ?

Prenez soin de comprendre le contexte et les différents types de sous-groupes parmi les communautés concernées et la population locale. Une attention particulière doit être accordée aux groupes les plus vulnérables. Réfléchissez aussi aux modalités de participation des « fauteurs de troubles » potentiels, à leur impact sur le processus et à la façon dont les actions destinées à une communauté donnée peuvent avoir un impact sur d’autres communautés (par exemple, perceptions, tensions, répartition inégale).

ii. Mettre l’accent sur le consensus risque de privilégier les vues dominantes

Ayez conscience du risque que des vues dominantes ou des personnes influentes s’emparent du processus. Être bien informé et conscient du contexte local, des groupes sociaux et des relations sociales constitue une première étape importante afin de limiter autant que possible la dominance potentielle d’un quelconque groupe, individu ou point de vue. Les praticiens devraient être expérimentés en médiation et savoir comment permettre à toutes les voix d’être entendues.

iii. Gérer les attentes

Les processus participatifs peuvent accroître les attentes des participants vis-à-vis des résultats ou réalisations visés. Les praticiens devraient clairement leur expliquer la portée du processus ou programme concerné, ainsi que ses réalisations potentielles et attendues, de façon à limiter toute attente irréaliste.

iv. Établir un comité de supervision de la mise en œuvre

Les processus participatifs peuvent être complexes à gérer. Il est donc utile de mettre un comité sur pied afin de superviser la mise en œuvre d’un programme. Ce comité doit être représentatif et multipartite. Lors de la formation de tels comités, veillez à être clairs concernant leur mission, les lignes hiérarchiques et la durabilité institutionnelle à long terme, en tant que de besoin.

PHASE 3 – ÉVALUATION RAPIDE

La phase finale de tout programme fondé sur la sécurité humaine consiste à évaluer ses performances et à partager les enseignements tirés. Une évaluation approfondie est requise pour déterminer si les actions menées par le programme ont abouti conformément à son cadre de résultats, et quelles sont les conséquences de ces actions pour la population ciblée.

Les rapports actuellement établis en fin de programme, bien que tout à fait suffisants pour assurer le contrôle de gestion budgétaire et opérationnel, ne se prêtent ni à une évaluation plus qualitative des conséquences et des retombées positives essentiellement recherchées lors du recours à une approche fondée sur la sécurité humaine, ni à la transmission des enseignements tirés. Par conséquent, les rapports des programmes financés par l'UNTFHS doivent non seulement couvrir dans quelle mesure ils ont tenu leurs promesses en vertu du cadre de résultats défini, mais aussi évaluer les retombées positives et les résultats de l'application d'une approche fondée sur la sécurité humaine.

L'évaluation rapide⁴ d'un programme fondé sur la sécurité humaine doit intervenir dans les six mois de la date de fin du programme. Celle-ci doit évaluer, de façon brève et concise (pas plus de 15 pages), quelles sont les retombées positives de l'approche fondée sur la sécurité humaine et quels sont les enseignements à tirer de ce programme. Il importe de souligner que les évaluateurs doivent contacter les bénéficiaires du programme ainsi que leurs communautés, de même que le système des Nations Unies, les ONG et les parties prenantes gouvernementales. Il est également essentiel que cette évaluation rapide implique le coordonnateur résident et d'autres membres clés de l'équipe de pays des Nations Unies, afin d'examiner comment le programme a contribué à l'expansion d'une approche fondée sur la sécurité humaine et la mesure dans laquelle l'application d'une telle approche a aidé l'équipe de pays à remplir sa mission globale et atteindre ses objectifs.

L'évaluation rapide d'un programme fondé sur la sécurité humaine doit couvrir les points suivants :

- Les avantages d'une approche fondée sur la sécurité humaine pour travailler sur un large éventail d'insécurité vécues par les communautés vulnérables, produire des retombées positives dans la vie des populations ciblées et renforcer la capacité du système des Nations Unies à répondre à des insécurité multifactorielles.
- Les conséquences et les retombées positives des principes des approches fondées sur la sécurité humaine (mécanismes conjoints de protection et d'autonomisation et processus centrés sur l'humain, spécifiques au contexte, globaux et axés sur la prévention) pour les populations visées, par comparaison aux programmes conjoints classiques ou aux fonds et cadres programmatiques mono-agences des Nations unies. Cela va plus loin que d'évaluer ce qui a été fait : il s'agit d'évaluer la différence faite par l'application d'une approche fondée sur la sécurité humaine.
- L'utilité des programmes financés par l'UNTFHS afin de combler les lacunes des réponses apportées à des insécurité multifactorielles, grâce à la vision globale adoptée par les approches fondées sur la sécurité humaine et leur capacité à dépasser les mandats traditionnels des entités.

Chaque évaluation rapide d'un programme fondé sur la sécurité humaine devrait aussi présenter les enseignements tirés dans le cadre de la situation spécifique concernée, et évaluer comment le programme a contribué à l'expansion des approches fondées sur la sécurité humaine dans leur ensemble.

Le tableau ci-dessous développe les points qui viennent d'être exposés en une série de questions qu'il convient théoriquement de couvrir dans toute évaluation rapide d'un programme fondé sur la sécurité humaine.

⁴ Méthode d'évaluation adaptée des outils utilisés pour la conduite de l'Évaluation rapide de l'UNTFHS en 2013.

Évaluation rapide d'un programme fondé sur la sécurité humaine

QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS DÉTAILLÉES
<p>Quels sont les avantages des approches fondées sur la sécurité humaine pour travailler sur le large éventail des insécurités vécues par les communautés vulnérables ?</p>		
	<p>Existait-il une compréhension commune de l'importance de la sécurité humaine parmi les partenaires des Nations Unies ? Et parmi les communautés concernées ? Et parmi les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales ?</p>	<p>Dans la négative, quelles différences existaient et pourquoi? Comment les parties prenantes ont-elles pris conscience de l'importance de la sécurité humaine ?</p>
	<p>Quels ont été les avantages d'une approche fondée sur la sécurité humaine dans le cadre de ce programme spécifique ?</p>	<p>En quoi la conception de ce programme a-t-elle été différente ? En quoi l'exécution de ce programme a-t-elle été différente ? Qu'est-ce qui a été fait différemment par rapport aux autres interventions des Nations Unies ? Comment les communautés concernées ont-elles été impliquées dans la conception de l'initiative ? Comment ont-elles été impliquées dans son exécution ? Comment les entités gouvernementales ont-elles été impliquées et à quels stades ? Comment les entités des Nations Unies participantes ont-elles collaboré à la conception de l'initiative ? Un programme de travail et un budget conjoints ont-ils été établis ?</p>
	<p>En dehors du financement, quelle valeur ajoutée les co-commanditaires ont-ils apportée à l'initiative ?</p>	<p>Quel était le nombre des co-commanditaires et quelle était la contribution de chacun ? Pourquoi ont-ils accepté de cofinancer le programme ? Qui les a sollicités/invités à participer ? Ont-ils participé à la conception du programme ? Ont-ils participé à son exécution ? Hormis une contribution financière, qu'a apporté chacun d'eux au programme ? Certains d'entre eux avaient-ils des objectifs spécifiques ? Ces objectifs différaient-ils de ceux du programme dans son ensemble ?</p>
	<p>Dans le cadre du programme, une distinction était-elle faite entre « action conjointe » et « action intégrée » ?</p>	<p>S'il existait des différences de compréhension, quelles étaient-elles et pourquoi (siège, équipes de terrain, etc.) ?</p>

QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS DÉTAILLÉES
	<p>Comment le programme a-t-il vu le jour ? En quoi était-il/est-il unique dans le pays ou le contexte régional ?</p>	<p>Qui a décidé de lancer la conception de l'initiative ? Quelles étaient les menaces spécifiques pour la sécurité humaine ? Pourquoi d'autres initiatives des Nations Unies ne pouvaient-elles pas être utilisées pour travailler sur ces insécurités ? En quoi la conception et/ou la mise en œuvre du programme ont-elles innové (dans le contexte spécifique de l'équipe de pays des Nations Unies) ?</p>
	<p>Comment le programme a-t-il sensibilisé les parties prenantes aux avantages d'une approche fondée sur la sécurité humaine ?</p>	<p>Quels mécanismes spécifiques sont/ont été utilisés pour promouvoir la « création de valeur » ? Quel est/a été le degré de dialogue avec les coordonnateurs résidents concernant la sécurité humaine ? Quel a été le degré de dialogue avec les gouvernements ? Des réunions d'information destinées aux officiels gouvernementaux élus et non élus et portant sur les approches fondées sur la sécurité humaine (plutôt que de s'en tenir aux seuls détails programmatiques) ont-elles été organisées ?</p>
<p>Quelles ont été les retombées (changements et/ou améliorations dans la situation des bénéficiaires et/ou les pratiques organisationnelles) du programme pour les populations ciblées, grâce à l'adoption d'une approche fondée sur la sécurité humaine (c'est-à-dire des solutions multisectorielles centrées sur l'humain, globales, spécifiques au contexte et axées sur la prévention, qui sont renforcées par un cadre de protection et d'autonomisation), par comparaison aux programmes classiques des Nations Unies ?</p>		
	<p>Quels types de changements ou améliorations étaient attendus par ce programme financé par l'UNTFHS ?</p>	<p>Quels étaient plus précisément ces changements et/ou améliorations ? Ont-ils été définis lors de la conception du programme ? Sont-ils quantifiables ? Ont-ils fait l'objet d'un quelconque traitement « spécial » ? Ces changements et/ou améliorations ont-ils été conçus pour être durables ?</p>
	<p>Quels types de changements et/ou améliorations ont résulté de ce programme financé par l'UNTFHS ?</p>	<p>Quelles sont les causes des changements observés ? Les conséquences, changements et/ou améliorations constatés sont-ils ceux qui avaient été envisagés lors de la conception de l'initiative ? Dans la négative, quelles sont les différences et pourquoi ? Comment sont-elles identifiées, par comparaison aux différences observées pour les programmes classiques des Nations Unies ? Un passage de relais a-t-il été prévu ou une appropriation suffisante a-t-elle eu lieu pour garantir la continuité de l'action à l'issue de l'initiative financée par l'UNTFHS ? Quel est le rôle du gouvernement et de la société civile dans la continuité/durabilité de la programmation ?</p>

QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS DÉTAILLÉES
	D'autres entités des Nations Unies ou partenaires officiels au développement travaillaient-ils sur les mêmes problématiques/ dans la même zone géographique ?	Dans l'affirmative, quelle était leur action et depuis combien de temps étaient-ils présents dans cette zone ? Avaient-ils des objectifs similaires, voire identiques et visant l'amélioration de la situation des populations bénéficiaires ou des pratiques organisationnelles ? Ces autres programmes sont-ils de plus ou moins grande envergure que l'initiative financée par l'UNTFHS ? Ont-ils collaboré avec les partenaires de mise en œuvre du programme financé par l'UNTFHS ?
Quelle a été l'utilité du programme financé par l'UNTFHS afin de combler les lacunes des réponses apportées aux insécurités multifactorielles constatées ?		
	Comment ces lacunes ont-elles été déterminées et par qui ?	De quels types de lacunes s'agissait-il ? Quelles mesures ont été employées pour éviter les redondances (c'est-à-dire le travail sur une même lacune par différents programmes ou avec différents partenaires de l'aide publique au développement) ? Comment le programme a-t-il complété la planification nationale ou régionale ? A-t-il comblé une lacune de ce cadre de planification ? Les lacunes sont-elles identifiées dans la planification nationale et/ou régionale du développement ? Dans l'affirmative, par qui ont-elles été identifiées ?
	Dans quelle mesure les lacunes ont-elles été comblées différemment, par rapport aux autres types de programmes des Nations Unies ?	Le comblement des lacunes par ce programme financé par l'UNTFHS a-t-il été plus efficace ou efficient que dans le cas de programmes classiques ? Comment cela ? Quelles sont les différences spécifiques dans la conception et dans l'exécution ?
	Comment les partenaires des Nations Unies ont-ils perçu l'utilité de ce programme financé par l'UNTFHS ?	Existe-t-il des différences de perception ou des schémas de perception récurrents parmi les diverses parties prenantes, au sein du système des Nations Unies et en dehors ? Comment le programme a-t-il été perçu, du point de vue de sa durabilité et de sa liaison avec les efforts plus larges du système des Nations Unies et d'autres partenaires (par exemple, réalisation des ODD, transition de l'action humanitaire vers l'action pour le développement à court et moyen terme, prévention de l'aggravation des problèmes de sécurité humaine en crises humanitaires, renforcement de la résilience, amélioration de l'efficacité d'exécution du système des Nations Unies, etc.) ?
Dans l'ensemble, quels enseignements ont été tirés de l'application d'une approche fondée sur la sécurité humaine dans les contextes national et infranational ?		

QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS PREMIÈRES	SOUS-QUESTIONS DÉTAILLÉES
	Quels enseignements spécifiques ont été tirés ?	Les enseignements tirés ont-ils été spécifiquement inventoriés et si oui, par qui ? Quels sont leur nombre et leur nature ? Ont-ils majoritairement trait aux principes des approches fondées sur la sécurité humaine, ou plutôt à des questions administratives/opérationnelles ?
	Comment ces enseignements ont-ils été diffusés afin de promouvoir l'amélioration continue ?	Quels mécanismes (formels/informels) ont été utilisés pour diffuser ces enseignements ? Des mécanismes de feed-back existent-ils pour le partage des enseignements tirés et des conclusions du programme entre ses participants et les organisations parentes ?
	Comment les enseignements tirés sont-ils mis en application ?	Quels mécanismes existent afin d'utiliser les enseignements tirés dans le cadre du processus de planification dans son ensemble ? En dehors du comité de coordination/gestion de ce programme financé par l'UNTFHS, existe-t-il d'autres mécanismes formels de diffusion des enseignements tirés entre les partenaires des Nations Unies ?
	Comment les enseignements tirés sont-ils utilisés afin de promouvoir l'expansion des approches fondées sur la sécurité humaine au niveau national ou infranational ?	Comment et auprès de qui les enseignements tirés ont-ils été diffusés ? Quelles mesures ont été prises pour étendre le recours à des approches fondées sur la sécurité humaine au niveau national ou infranational ? Les enseignements tirés du programme ont-ils fait l'objet d'une réunion d'information ou de toute autre forme d'action de sensibilisation à l'intention du gouvernement ou d'autres acteurs de la part de l'équipe de pays des Nations Unies ? Quels engagements ont été pris lors de la conception du programme afin de contribuer à l'expansion du recours à des approches fondées sur la sécurité humaine ? Ces engagements ont-ils été tenus ? Sont-ils en cours de mise en œuvre ?

ANNEXE 1

CONCEPTION D'UN PROGRAMME FONDÉ SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE – L'EXEMPLE D'UN PROGRAMME KÉNYAN

Le Turkana central est une région aride du Kenya où 60 % de la population tire son revenu de l'élevage, avec peu de moyens de subsistance alternatifs. Un programme fondé sur la sécurité humaine y a été mené, afin d'œuvrer à résoudre les insécurités des communautés pastorales. En 2009, après plusieurs saisons des pluies aux précipitations insuffisantes, la région a connu l'une des pires périodes de sécheresse de son histoire. Un cheptel important a été décimé, et des moyens de subsistance de même que la sécurité alimentaire et sanitaire ont été lourdement compromis.

Le comté de Turkana – l'une des régions les plus pauvres du Kenya – est confronté à une triple problématique : les changements climatiques, la migration et les conflits. En raison de vagues de sécheresse répétées, les déplacements des communautés pastorales s'étendent au sein du Kenya et au-delà de ses frontières, en quête d'eau et de pâtures pour le bétail. Ces déplacements accrus engendrent des conflits interethniques violents, où les différentes communautés se disputent des ressources limitées. Comme on le voit, il existe une interconnexion entre, d'une part, la multiplication des insécurités et des conflits et, d'autre part, la fréquence croissante de conditions météorologiques extrêmes et de sécheresses sévères mettant en danger le mode de vie pastoral. Parmi les autres problématiques figurent l'accès limité voire inexistant de ces communautés aux marchés aux bestiaux, l'insuffisance des infrastructures de base et des services vétérinaires, et un soutien inadéquat à la commercialisation du bétail et de ses produits dérivés. La flambée des prix alimentaires causée par la baisse de l'offre alimentaire a réduit le pouvoir d'achat des communautés pastorales : la moitié de cette population dépend de l'aide alimentaire pour survivre. Dans ce contexte, le taux de malnutrition a augmenté dans la région, en particulier chez les enfants et chez les mères allaitantes. La situation est aggravée par l'absence de structures d'enseignement et de services de soins de santé, et par l'insuffisance d'eau salubre, de l'assainissement et de l'hygiène.

La viabilité des moyens de subsistance pastoraux traditionnels est par ailleurs menacée par la croissance démographique et par les nouvelles divisions administratives, qui ont modifié le contexte dans lequel les systèmes de production pastoraux nomades s'inscrivent et tentent tant bien que mal de fonctionner. Tandis que les communautés pastorales ont du mal à gagner ne serait-ce que de quoi vivre face à ces conditions défavorables, la criminalité et la violence se propagent hors d'atteinte des structures gouvernementales et des systèmes de maintien de l'ordre le long des frontières nationales perméables de la région.

La population en est venue à se procurer des armes, ce qui a accéléré la prolifération des armes légères et de petit calibre dans la région, et a rendu les conflits suscités par les ressources naturelles et les vols de bétail plus sanglants. Les vols de bétail, autrefois considérés comme une pratique « culturellement acceptable » de réapprovisionnement en période de pénurie, sont dans bien des cas devenus une activité commerciale bien organisée et rentable. Lors de raids et contre-raids

impliquant des guerriers armés ainsi que de brutales attaques transfrontalières, des centaines de têtes de bétail ont été volées à des ménages pauvres, ajoutant encore à leur victimisation généralisée et leur dénuement. Des enfants ont fait les frais de ces conflits, pris dans des fusillades alors qu'ils travaillaient (conformément au rôle de gardien de bétail qui leur incombe dans leur culture), contraints de prendre les armes pour renforcer les rangs des guerriers ethniques ou des voleurs de bétail, ou encore privés de leurs proches qui prenaient soin d'eux après une blessure ou une balle fatale causée par l'usage généralisé et inadéquat d'armes de petit calibre dans ces communautés. Tout ceci a engendré une très vive défiance et la suspicion entre les communautés voisines, et l'affaiblissement des systèmes de gouvernance pastoraux traditionnels compromet leur capacité à prévenir, gérer et résoudre les conflits. Bien que plus d'un millier d'armes aient été volontairement restituées au cours des deux dernières années, on estime que la population pastorale du nord-ouest kényan détient illégalement, à elle seule, plus de 50 000 armes. Les opérations de désarmement sélectives et sur mesure menées ont eu un impact limité afin de résoudre le problème. En revanche, des initiatives locales pour la paix menées par la société civile et impliquant les autorités locales se sont révélées efficaces à petite échelle.

Lors des consultations communautaires menées de 2009 à 2011 au Turkana central, les membres des communautés ont expliqué que la population manque de résilience et de préparation pour atténuer l'impact des conflits, des catastrophes naturelles et d'autres chocs environnementaux. La population a besoin d'alertes précoces concernant les conditions météorologiques, les ressources et les conflits, ainsi que de stratégies lui permettant de s'adapter aux changements climatiques, en toute autonomie et de façon durable.

Les tableaux qui suivent présentent les différentes étapes de la conception du programme fondé sur la sécurité humaine mené au Turkana, pour la phase 1 (analyse, inventaire et planification). Ils peuvent servir de modèles pour la conception d'un programme, d'un projet ou d'une réponse politique fondé sur la sécurité humaine. Ces outils peuvent être utilisés par les équipes de pays des Nations Unies et leurs partenaires nationaux pour analyser des situations complexes et concevoir des solutions intégrées et multisectorielles.

ANALYSE DE LA SITUATION

Cette analyse vise à déterminer les causes premières et les manifestations des menaces pesant sur chaque composante de la sécurité humaine, pour la population considérée.

A. Analyse de la sécurité humaine globale de la population

COMPOSANTE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE	INDICATEURS/DONNÉES QUANTITATIFS	INDICATEURS/DONNÉES QUALITATIFS
Sécurité économique	64 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Seule la moitié des enfants est inscrite dans le primaire. 60 % de la population tire ses moyens de subsistance des activités pastorales.	Expression de craintes croissantes liées à l'assèchement des pâtures et à son impact sur les activités pastorales, qui sont la principale source de revenu
Food insecurity	La moitié de la population nécessite une aide alimentaire. Taux de malnutrition supérieur à 15%	Expression de craintes liées à des problèmes de faim croissants
Sécurité sanitaire	Indicateurs sanitaires les plus problématiques du Kenya Vagues régulières de méningite, de choléra et de poliomyélite Accès très limité aux soins de santé (un seul hôpital pour cette population) Eau salubre insuffisante	
Sécurité environnementale	Région sujette aux sécheresses Écosystèmes fragiles Incidence croissante des inondations et des conditions météorologiques extrêmes	
Sécurité des personnes	Prolifération d'armes légères et de petit calibre Environ 50 000 armes illégalement détenues dans le nord-ouest kényan Travail des enfants	Peur/sentiment d'insécurité
Sécurité communautaire	Violence armée localisée Attaques transfrontalières	Peur/sentiment d'insécurité Défiance et suspicion entre les communautés
Sécurité politique	Sans objet pour cette étude de cas	Sans objet pour cette étude de cas

B. Repérer les causes premières

	CAUSES (STRUCTURELLES OU COMPORTEMENTALES)
Niveau mondial	Changements climatiques, qui impactent les modes de vie traditionnels des communautés pastorales
Niveau régional	Enjeux ethniques et politiques des zones frontalières du Kenya, de l'Ouganda, du Soudan et de l'Éthiopie, qui conduisent à des conflits et à des tensions transfrontalières relatives aux terres et aux ressources
Niveau national	Éloignement des centres de décision Faiblesse des structures locales de gouvernance Nouvelles divisions administratives modifiant le contexte dans lequel les systèmes des communautés pastorales doivent fonctionner
Niveau des personnes et des communautés	Conflits interethniques liés aux ressources Prolifération d'armes légères et de petit calibre Forte dépendance vis-à-vis des activités pastorales Structure patriarcale de la société

C. Les impacts des menaces et leurs interconnexions à travers les différentes composantes de la sécurité humaine

MENACE POUR LA COMPOSANTE	IMPACTS SUR LES GROUPES ET COMMUNAUTÉS	IMPACTS SUR LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES
Sécurité économique Augmentation de la pauvreté et du chômage, baisse de la productivité globale	Augmentation de la pauvreté Augmentation du chômage Augmentation des migrations dictées par la recherche d'un emploi	Nécessité de prendre en compte le nombre croissant de personnes vivant dans la pauvreté et la migration croissante vers les centres urbains
Sécurité alimentaire Flambée des prix alimentaires, pertes de bétail et amenuisement des récoltes	Insécurité alimentaire croissante Hausse des dépenses alimentaires des ménages Faim et malnutrition croissantes, et perte de productivité allant de pair	Nombre croissant de personnes nécessitant une aide alimentaire et des compléments nutritionnels Nécessité croissante d'élaborer des pratiques agricoles climato-raisonnées
Sécurité sanitaire Hausse des maladies infectieuses, manque d'accès aux soins de santé de base, malnutrition croissante	Augmentation des maladies Malnutrition croissante et perte de productivité allant de pair	Poids croissant des maladies, pandémies, nécessité d'améliorer l'accès aux soins de santé et de renforcer la situation sanitaire globale

MENACE POUR LA COMPOSANTE	IMPACTS SUR LES GROUPES ET COMMUNAUTÉS	IMPACTS SUR LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES
<p>Sécurité environnementale Les changements climatiques provoquent des vagues de sécheresse plus fréquentes, des dégradations de l'environnement et une diminution des ressources en eau et des pâtures</p>	<p>Perte de bétail Lutte croissante pour des ressources en eau et des pâtures raréfiées Apparition de conflits liés aux terres et à l'eau</p>	<p>Problèmes de sécurité régionaux et nationaux et leurs conséquences, lorsque les communautés pastorales franchissent les frontières nationales et se disputent les terres et l'eau</p>
<p>Sécurité des personnes Prolifération des armes légères et de petit calibre, violence croissante</p>	<p>Vols de bétail aux conséquences fatales Membres des communautés blessés ou tués, parfois en raison d'une mauvaise utilisation des armes</p>	<p>Tensions croissantes et rupture du dialogue avec l'État imposant l'urgence de programmes de désarmement ainsi que de mesures d'amélioration de l'état de droit, de la gouvernance et du leadership local</p>
<p>Sécurité communautaire Conflits interethniques et intercommunautaires Effondrement des structures de gouvernance traditionnelles des communautés pastorales</p>	<p>Renforcement des conflits interethniques et de la défiance entre les communautés Affaiblissement de la gestion traditionnelle des conflits (prévention et résolution), ce qui exacerbe un peu plus les tensions</p>	<p>Nécessité croissante d'apaiser les tensions entre communautés, à travers des efforts de consolidation de la paix par les communautés elles-mêmes, des programmes de désarmement, l'état de droit, une bonne gouvernance et l'amélioration du leadership local</p>
<p>Sécurité politique</p>	<p>Sans objet pour cette étude de cas</p>	<p>Sans objet pour cette étude de cas</p>

INVENTAIRE DES BESOINS, VULNÉRABILITÉS ET CAPACITÉS

D. Analyse des besoins/vulnérabilités et des capacités sous l'angle de la sécurité humaine

COMPOSANTE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE	BESOINS/VULNÉRABILITÉS			CAPACITÉS
	COMMUNAUTÉS PASTORALES	ENFANTS	FEMMES	
Sécurité économique	Besoin de moyens de subsistance alternatifs et d'une diversification des revenus; besoin de protéger et préserver le système pastoral; besoin d'élargir les compétences; besoin de mieux gérer les risques	Besoin d'accès à l'éducation Besoin d'écoles nomades		Capacités très limitées compte tenu des changements climatiques et de leurs impacts sur le mode de vie pastoral traditionnel
Sécurité alimentaire	Vulnérabilité à la perte de bétail; besoin d'une augmentation de l'offre alimentaire: forte dépendance vis-à-vis du maïs et alimentation peu variée ; alimentation actuelle nutritionnellement pauvre	Les enfants sont les plus vulnérables à la malnutrition et la faim (+ besoins et vulnérabilités précisés pour les communautés pastorales)	Femmes allaitantes vulnérables à la malnutrition (+ besoins et vulnérabilités précisés pour la communauté pastorale)	Capacités limitées ; réussites déjà obtenues dans la production agricole alternative alignée sur les changements climatiques
Sécurité sanitaire	Besoin de services de soins de santé; vulnérabilité aux maladies infectieuses	Besoin de services de soins de santé; vulnérabilité aux maladies infectieuses	Besoin de services de soins de santé; besoin de services de santé maternelle	Très limitées
Sécurité environnementale	Besoin de stratégies d'adaptation aux changements climatiques ; besoin de mécanismes d'alerte précoce pour reconnaître les profils météorologiques	Besoins et vulnérabilités similaires à ceux précisés pour la communauté pastorale	Besoins et vulnérabilités similaires à ceux précisés pour la communauté pastorale	Capacités limitées ; savoir-faire traditionnel; mécanismes de subsistance

COMPOSANTE DE LA SÉCURITÉ HUMAINE	BESOINS/VULNÉRABILITÉS			CAPACITÉS
	COMMUNAUTÉS PASTORALES	ENFANTS	FEMMES	
Sécurité des personnes	Vulnérabilité à l'utilisation d'armes légères et de petit calibre	Vulnérabilité au travail des enfants; vulnérabilité à des violences quand ils gardent le bétail		Initiatives/groupes de désarmement des communautés
Sécurité communautaire	Vulnérabilité aux conflits entre communautés et transfrontaliers	Besoins et vulnérabilités similaires à ceux précisés pour la communauté pastorale	Besoins et vulnérabilités similaires à ceux précisés pour la communauté pastorale	ONG religieuses ; commissions locales pour la paix ; réseaux intercommunautaires et transfrontaliers existants
Sécurité politique	Sans objet pour cette étude de cas	Sans objet pour cette étude de cas	Sans objet pour cette étude de cas	Sans objet pour cette étude de cas

ÉLABORATION DE STRATÉGIES FONDÉES SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

E. Cadre de protection et d'autonomisation

MÉCANISMES DE PROTECTION EXISTANTS DESTINÉS À GÉRER LES INSÉCURITÉS	LACUNES À COMBLER EN MATIÈRE DE PROTECTION	MÉCANISMES D'AUTONOMISATION EXISTANTS DESTINÉS À GÉRER LES INSÉCURITÉS	LACUNES À COMBLER EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION
Sécurité économique Plan national du gouvernement visant la croissance économique et la réduction de la pauvreté à travers la répartition des ressources, la réduction des risques de catastrophe et des investissements à long terme	Investissements économiques à long terme Investissements dans l'éducation Appui à la diversification pour les communautés pastorales Écoles nomades	Organisations et acteurs locaux œuvrant à la formation professionnelle et au développement des capacités des membres des communautés concernées Tentatives de membres de communautés pastorales de diversifier leurs moyens de subsistance en créant des micro-entreprises en zone urbaine	Les organisations et acteurs locaux manquent de capacités pour adéquatement travailler sur les insécurités économiques. Les membres de communautés pastorales qui s'installent en zone urbaine ont un niveau d'éducation et des compétences insuffisantes.

MÉCANISMES DE PROTECTION EXISTANTS DESTINÉS À GÉRER LES INSÉCURITÉS	LACUNES À COMBLER EN MATIÈRE DE PROTECTION	MÉCANISMES D'AUTONOMISATION EXISTANTS DESTINÉS À GÉRER LES INSÉCURITÉS	LACUNES À COMBLER EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION
Sécurité alimentaire Aide alimentaire	Mécanismes de protection permettant la diversification des moyens de subsistance et garantissant l'approvisionnement durable en aliments et en eau	Réussites déjà obtenues dans la production agricole alternative alignée sur les changements climatiques	Compétences agricoles insuffisantes pour garantir une production alimentaire autosuffisante Capacités locales nécessaires à la mise en place de moyens de subsistance viables et à la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire
Sécurité sanitaire Les services de santé disponibles sont extrêmement limités.	Achat de stocks de médicaments et vaccins afin de faire face aux vagues de maladies Augmentation de l'effectif du personnel de santé et amélioration générale des services de santé Structures médicales nomades	Projets limités couvrant la rougeole, la poliomyélite et d'autres maladies	Éducation à la santé insuffisante parmi les communautés et connaissance insuffisante des bonnes pratiques sanitaires
Sécurité environnementale Aucun mécanisme de protection n'existe	Systèmes d'alerte précoce insuffisants concernant les profils météorologiques Contrôle de l'environnement (préservation de l'eau, plantation d'arbres, etc.) Éducation à la préservation de l'environnement afin d'éviter tout mécanisme de survie néfaste	Des savoirs traditionnels existent au sein des communautés afin de faire face au changement des profils météorologiques (par exemple, l'émigration).	Manque de résilience des moyens de subsistance dominants (activités pastorales) face aux aléas environnementaux et aux catastrophes naturelles Manque de stratégies d'adaptation autonome aux changements climatiques Manque de modification des stratégies de survie afin de gérer les changements climatiques
Sécurité des personnes Opérations de désarmement nationales et locales Plus de 1 000 armes restituées au cours des deux dernières années Législation nationale interdisant le travail des enfants	Promotion accrue d'initiatives de désarmement locales impliquant les autorités et la société civile locales Renforcement de l'état de droit	Projets de désarmement locaux à petite échelle	Manque de systèmes d'alerte précoce au niveau des communautés, afin de les informer concernant les conflits

MÉCANISMES DE PROTECTION EXISTANTS DESTINÉS À GÉRER LES INSÉCURITÉS	LACUNES À COMBLER EN MATIÈRE DE PROTECTION	MÉCANISMES D'AUTONOMISATION EXISTANTS DESTINÉS À GÉRER LES INSÉCURITÉS	LACUNES À COMBLER EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION
Sécurité communautaire Opérations de désarmement nationales et locales	Promotion accrue d'initiatives de désarmement locales impliquant les autorités et la société civile locales Renforcement de l'état de droit Amélioration de la gouvernance locale	Associations locales œuvrant à promouvoir le dialogue entre les communautés et les échanges transfrontaliers	Systèmes d'alerte précoce au niveau des communautés, afin de les informer concernant les conflits Coopération entre les communautés et partenariats œuvrant à des objectifs communs, par exemple, la gestion des ressources naturelles
Sécurité politique	Sans objet pour cette étude de cas	Sans objet pour cette étude de cas	Sans objet pour cette étude de cas

F. Élaboration de stratégies de protection et d'autonomisation

OBJECTIFS PAR DOMAINE PRIORITAIRE	ACTIONS D'ÉLABORATION OU DE RENFORCEMENT DE MÉCANISMES DE PROTECTION	CAPACITÉS À DÉVELOPPER OU RENFORCER AU NIVEAU INDIVIDUEL ET DES COMMUNAUTÉS
Amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire pour les communautés pastorales	Garantie d'un meilleur accès à l'eau pour le bétail et les cultures, par la construction de structures de collecte des eaux de pluie Promotion de cultures tolérant la sécheresse Promotion de mécanismes d'irrigation à petite échelle pour les légumes Soutien au contrôle des maladies chez le bétail Contrôle de l'environnement à travers la préservation des sols et de l'eau, et la plantation d'arbres	Formation des communautés à la construction et la gestion de systèmes de collecte des eaux de pluie Formation des femmes et des hommes à la santé animale ainsi qu'à l'élevage de volailles et de poissons, et appui des personnes formées afin qu'elles dispensent des services de santé animale à leurs communautés Éducation à la préservation de l'environnement afin d'éviter tout mécanisme de survie néfaste

OBJECTIFS PAR DOMAINE PRIORITAIRE	ACTIONS D'ÉLABORATION OU DE RENFORCEMENT DE MÉCANISMES DE PROTECTION	CAPACITÉS À DÉVELOPPER OU RENFORCER AU NIVEAU INDIVIDUEL ET DES COMMUNAUTÉS
Élargissement des moyens de subsistance de la population et appui de leur diversification	Mise sur pied d'un centre communautaire de gestion des activités rémunératrices	Formations destinées à appuyer les micro- entrepreneurs et formations adaptées à la demande du marché (charpenterie/ menuiserie, maçonnerie, mécanique, foresterie et confection) Élaboration de partenariats communautaires pour la gestion des ressources naturelles Formations conjointes des membres des communautés afin d'établir des marchés locaux et des opportunités commerciales
Garantie de l'accès aux soins de santé de base	Développement des capacités des structures de santé publiques et de leur personnel Appui des prestataires de santé pour la conduite d'évaluations d'urgence de la santé et de la nutrition Mise sur pied de cliniques mobiles	Campagnes d'éducation à la santé dans les écoles, les structures religieuses et les communautés pastorales, afin de renforcer la sensibilisation à la santé et l'hygiène
Promotion de la paix et prévention des conflits	Mise sur pied d'un Centre d'information et d'alerte précoce afin d'informer concernant les conflits Conduite d'initiatives pour des migrations sûres Établissement d'un groupe de travail pour le contrôle des armes et le désarmement volontaire	Promotion du dialogue entre les communautés et des échanges transfrontaliers Sensibilisation et développement des capacités auprès des autorités locales, afin de réduire les migrations irrégulières Développement des capacités des commissions pour la paix et des organisations locales
Augmentation de l'accès à l'éducation pour les enfants nomades	Mise sur pied d'écoles nomades et approvisionnement de ces dernières en fournitures scolaires Généralisation des actions de prévention du travail des enfants au sein des écoles Formulation de cadres politiques nationaux pour l'éducation des enfants nomades	Appui aux parents afin de prévenir le travail des enfants ou d'y mettre un terme

ANNEXE 2

EXEMPLES DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Les synthèses qui suivent présentent différents programmes récents financés par l’UNTFHS. Bien que ces exemples ne donnent pas une image exhaustive de la couverture thématique et géographique des programmes financés par l’UNTFHS, ils montrent comment les équipes de pays des Nations Unies et leurs partenaires ont appliqué des approches fondées sur la sécurité humaine pour travailler sur les causes premières et les impacts de menaces multifactorielles et interdépendantes compromettant la survie, les moyens de subsistance et la dignité des populations concernées. Ces exemples montrent aussi comment des approches fondées sur la sécurité humaine ont été intégrées au niveau national, et comment des partenariats durables à long terme (notamment de cofinancement) permettent d’étendre la portée des programmes et de renforcer leur efficacité.

Ces programmes (i) ont fait progresser l’intégration et la généralisation d’approches fondées sur la sécurité humaine dans le travail du système des Nations Unies, aux niveaux local et national, en établissant des plans d’action détaillés et des calendriers précis, (ii) ont promu l’appui et la reproduction plus larges de telles approches, et (iii) ont noué des partenariats avec des parties prenantes nationales et internationales afin d’étendre la portée de l’action.

1. APPUI DE LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS LE NORD DU MALI GRÂCE AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES JEUNES ET DES FEMMES

Entités	PNUD, FNUAP, OIT, FAO, UNICEF, OMS
Pays	Mali
Durée	2016-2018
Budget	5 114 749 USD
Cofinancement	UNTFHS : 2 087 409 USD Équipe de pays des Nations Unies : 3 027 340 USD

Aperçu du programme

De janvier 2012 à juin 2013, les régions du nord du Mali ont enduré des mois de conflit. Les communautés vulnérables de Tombouctou, Gao et Kidal ont été les plus touchées par les affrontements violents entre les groupes armés et les troupes gouvernementales, beaucoup étant forcés de fuir leurs habitations, alors que les jeunes craignaient d’être recrutés par les groupes rebelles. Ce conflit a exacerbé les insécurités existantes, avec quelque 4,6 millions de personnes risquant déjà l’insécurité alimentaire et la malnutrition, et un taux de chômage de 55 %. En conséquence directe du conflit, l’économie locale stagne, les moyens de subsistance sont limités, et les ménages ont du mal à se procurer la nourriture dont ils ont besoin alors que la hausse des prix se poursuit. De plus, les services fondamentaux tels que l’éducation, l’assainissement et les structures de santé se sont rapidement détériorés, tandis que les violences sexuelles et sexistes augmentent de

façon alarmante, tout comme l'incidence du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

La transition vers une paix et un développement durables doit commencer par la guérison des meurtrissures laissées par le conflit et par un travail sur les causes sous-jacentes de l'agitation dans le nord du Mali. Dans le même temps, des efforts consolidés sont nécessaires pour rétablir les services sociaux de base dans la région, et mettre sur pied des institutions à l'écoute ainsi que des plans de développement participatifs garantissant que toutes les voix soient entendues et que la spirale de la violence puisse être rompue. En contexte de crise, une planification et une programmation intégrées exigent en outre la prise en compte des interconnexions entre de multiples menaces, le passage de la simple réponse aux crises à leur prévention, et la résolution des obstacles organisationnels séparant aide humanitaire et développement à long terme. Grâce à son approche fondée sur la sécurité humaine, ce programme propose une solution innovante afin d'appuyer une transition intégrée de l'aide d'urgence vers le développement dans le nord du Mali.

Pour ce faire, le programme œuvre à renforcer la résilience des jeunes et des communautés vulnérables grâce à des moyens de subsistance et des opportunités économiques durables, tout en améliorant l'accès aux services sociaux de base et en promouvant une culture de coexistence pacifique. Parallèlement, le programme œuvre à développer la capacité des parties prenantes nationales et locales à généraliser une approche fondée sur la sécurité humaine dans le cadre des plans nationaux de redressement et de développement, à travers des formations, des campagnes médiatiques et des cadres institutionnalisés d'échange et de partage des expériences en matière de mise en œuvre.

En plaçant l'humain au centre de l'analyse, une approche fondée sur la sécurité humaine permet de focaliser l'attention sur les groupes les plus vulnérables de la région. Une enquête participative et inclusive auprès des ménages et des communautés a été menée parmi les populations déplacées dans le pays, les réfugiés de retour au pays, les anciens combattants, les jeunes, les femmes et les filles, de même que des consultations avec des agences gouvernementales et des organisations de la société civile, afin de déterminer les besoins immédiats en matière de redressement et les priorités de développement à long terme. Une stratégie de transition intégrée, qui autonomise les groupes vulnérables et leur permet d'activement participer à la consolidation de la paix de même qu'aux activités de réhabilitation sociale et économique, a ensuite été définie et adaptée sur mesure aux contextes spécifiques de Tombouctou, Gao et Kidal.

Une approche fondée sur la sécurité humaine complète par ailleurs les efforts humanitaires immédiats, par l'examen proactif des causes premières des crises et des solutions à long terme requises afin de prévenir leur résurgence. Sur la base de l'analyse participative et globale de la situation, des activités ont été conçues afin d'œuvrer à résoudre les causes premières spécifiques du conflit dans le nord du Mali. Par exemple, grâce à la fourniture de services de base tels que l'assainissement, l'approvisionnement en eau, les soins de santé et l'éducation, ainsi que la diversification des opportunités économiques, la marginalisation et l'exclusion sociale peuvent être réduites. De plus, la formation des dirigeants communautaires au leadership et à la réconciliation, ainsi que l'autonomisation des jeunes pour leur participation au développement des communautés et à la gestion des conflits, favoriseront l'intégration sociale de ceux qui risquent le plus de retomber dans la violence.

Enfin, en identifiant tout l'éventail des menaces de même que les causes premières de l'instabilité dans la région, le programme permet de réunir les divers acteurs requis pour garantir la stabilité à long terme. Alors qu'en contexte de crise, la planification est souvent insuffisamment coordonnée et est centrée sur des solutions individuelles, le programme unit les efforts de six entités des Nations

Unies, de ministères, d'autorités locales et de la société civile, dans le cadre d'une stratégie intégrée et transversale. Ce faisant, le programme améliore aussi la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, en consolidant les mécanismes de planification intégrés existants, en améliorant l'allocation des ressources et en renforçant l'intégration entre tous les acteurs du développement et de l'aide humanitaire.

2. RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES PAR L'ASSÈCHEMENT DE LA MER D'ARAL, VIA LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE PLURIPARTENAIRE POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS LA RÉGION DE LA MER D'ARAL

Entités	PNUD, UNESCO, FNUAP, VNU, ONU Femmes
Pays	Ouzbékistan
Durée	2016-2018
Budget	4 154 000 USD
Cofinancement	UNTFHS : 2 000 000 USD Fonds pour l'adaptation : 1 254 000 USDD PNUD : 593 000 USD FNUAP : 100 000 USD UNESCO : 81 000 USD VNU : 72 000 USD ONU Femmes : 54 000 USD

Aperçu du programme

Considéré comme l'une des pires catastrophes environnementales de la planète, l'assèchement de la mer d'Aral a provoqué un enchevêtrement complexe de problèmes environnementaux, sanitaires, économiques et démographiques à travers l'Asie centrale, l'épicentre de cette crise anthropique étant la région du Karakalpakistan. Largement causée par des pratiques agricoles et d'irrigation hautement inefficaces adoptées durant l'ère soviétique, cette catastrophe a eu des effets dévastateurs sur la sécurité humaine au Karakalpakistan et a affecté des personnes de tous profils ou presque au sein de la société. Elle a provoqué la dégradation des terres et la désertification, un déclin des moyens de subsistance, des migrations, un taux de pauvreté élevé, une pénurie d'eau potable, de la malnutrition et des troubles de santé. En conséquence, la région de la mer d'Aral est l'une des plus vulnérables et sous-développées de l'Asie centrale. Les multiples insécurités qui s'y posent aux personnes et aux communautés ont compromis leur résilience et ont restreint leurs possibilités d'activement s'engager dans la reconstruction de leurs vies.

Différentes initiatives tentent de remédier à la catastrophe de la mer d'Aral, mais pour atténuer ses répercussions et s'attaquer à certaines des causes premières des vulnérabilités engendrées, une approche intégrée et multisectorielle est nécessaire. Grâce à une approche fondée sur la sécurité humaine, ce programme remet en question l'efficacité des réponses monosectorielles. Il promeut des solutions multidisciplinaires et transversales qui répondent aux besoins et aspirations spécifiques des personnes et des communautés affectées.

Adaptées sur mesure aux réalités locales du Karakalpakistan, les activités du programme sont éclairées par une enquête de départ approfondie, utilisant des sources qualitatives et quantitatives pour analyser les causes multifactorielles de la catastrophe et les répercussions de cette dernière

sur chaque composante de la sécurité humaine. À partir de cette analyse, une stratégie régionale de sécurité humaine a été élaborée et complétée par des plans de développement définis avec la participation des communautés. Un ensemble intégré d'activités répond aux besoins multiples et interdépendants des communautés, parmi lesquels l'accès aux services de base, la génération de revenus, le développement du tourisme local, la gestion durable et la préservation des ressources naturelles, l'agriculture climato-résiliente et l'amélioration des soins de santé.

En impliquant largement les bénéficiaires dans le développement des communautés et les processus de décision, le programme adopte une approche globale couvrant tout le spectre des vulnérabilités et des menaces pour la survie, les moyens de subsistance et la dignité des communautés affectées par la catastrophe. Pour ce faire, un Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la sécurité humaine dans la région de la mer d'Aral a été mis sur pied. Celui-ci ira plus loin que des solutions à court terme, en privilégiant des solutions globales et préventives plutôt que réactives, qui prévoient une participation active des communautés affectées, et se montrent flexibles et attentives aux évolutions des besoins locaux et des insécurités. Lancé grâce à un capital d'amorçage apporté par l'UNTFHS, ce fonds pour la mer d'Aral catalysera la reproduction d'approches fondées sur la sécurité humaine à travers la région. Il jettera les fondements requis pour l'élaboration de politiques et de programmes reposant sur des éléments concluants, et propres à généraliser l'approche dans le travail des gouvernements national et régionaux ainsi que du système des Nations Unies.

Par exemple, le programme travaillera en coordination avec le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et le Fonds pour la protection du patrimoine génétique du bassin de la mer d'Aral (Aral Gene Pool Fund), afin de plaider pour une approche fondée sur la sécurité humaine dans le cadre des forums régionaux. Il apportera une aide au développement des capacités et une assistance technique pour la généralisation d'approches fondées sur la sécurité humaine dans la programmation et la mise en œuvre des projets. En complément, des modules de formation sur l'élaboration de politiques et programmes fondés sur la sécurité humaine seront créés à l'intention des gouvernements et autorités locales. Des actions de plaidoyer et de formation seront également menées à travers le système des Nations Unies, pour l'intégration des approches fondées sur la sécurité humaine dans les documents clés des programmes, tels que les plans-cadres des Nations Unies, les bilans communs de pays et les stratégies nationales de réalisation des ODD.

3. LA SÉCURITÉ HUMAINE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE INCLUSIF EN HAUTE ÉGYPTE

Entités	ONUDI, ONU Femmes, ONU-Habitat, OIT
Pays	Égypte
Durée	2013-2016
Budget	5 339 396 USD
Cofinancement	UNTFHS : 4 839 396 USD Direction suisse du développement et de la coopération : 500 000 USD

Aperçu du programme

Les réformes et la bonne gouvernance exigées dans le sillage du Printemps arabe devraient conduire à des avantages socio-économiques sur le long terme. À court terme néanmoins, la transformation rapide du système politique et la déstabilisation de la société qui s'est ensuivie ont provoqué un

lourd ralentissement économique et des insécurités croissantes pour la population égyptienne. L'érosion des revenus du tourisme, la baisse des investissements étrangers directs, la hausse de l'inflation et l'agitation politique ont conduit à une contraction de l'économie et ont globalement mis un frein au développement. Les communautés de Haute Égypte – qui comptent 66 % de la population en situation d'extrême pauvreté du pays et où l'incidence de la pauvreté représente près du double de la moyenne nationale – sont particulièrement affectées. Face à un chômage aigu, la chute marquée des revenus, en conjugaison à une baisse de la production agricole, a engendré des tensions sociales croissantes ainsi qu'une montée des insécurités économiques, alimentaires, sanitaires, environnementales, communautaires et des personnes.

À travers des actions de terrain et un plaidoyer au niveau national, le programme intègre une approche fondée sur la sécurité humaine dans le travail du système des Nations Unies. En Égypte, une telle approche favorise une analyse globale qui permet d'alléger les multiples difficultés sociales et économiques rencontrées par les communautés pauvres et souvent négligées, et de faire entendre leurs voix dans le développement du pays. Reconnaisant l'importance de préserver la sécurité humaine en période de transition politique, le programme applique une approche globale et multisectorielle mettant en avant la conjugaison cruciale de mesures de protection (action « de haut en bas ») et d'actions d'autonomisation (action « de bas en haut »).

Pour la protection, le programme vise la modernisation des infrastructures communautaires (égouttage, raccordement à l'eau, écoles, marchés et habitations), l'amélioration de la santé et de la nutrition, l'amélioration de la production agricole, la création d'opportunités d'emploi et le renforcement des capacités institutionnelles. Pour l'autonomisation, le programme s'efforce de renforcer la capacité des membres des communautés concernées à devenir économiquement autosuffisants et de faire progresser la participation de ces communautés au développement local. Plus spécifiquement, le programme a mis sur pied des forums sur la sécurité humaine, grâce auxquels les membres des communautés peuvent jouer un rôle actif dans la création de solutions durables permettant d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur dignité. Ces forums sur la sécurité humaine sont des espaces propices pour permettre à des membres des communautés de diriger la planification et la mise en œuvre de réponses définies sur la base de priorités fixées en consultation avec les communautés participantes. En appuyant un plan d'action communautaire global, et en concevant et sélectionnant les projets prioritaires au niveau des villages et des districts, ces forums catalysent l'appropriation locale et garantissent la durabilité des initiatives proposées dans le cadre du programme. Pour renforcer l'autonomisation des communautés, atténuer les difficultés actuelles et construire les opportunités futures, le programme fournit également des formations professionnelles pour les membres défavorisés des communautés, un coaching en gestion d'entreprise pour les entrepreneurs, et des solutions de microfinance pour les femmes et les autres groupes vulnérables.

Puisque les approches fondées sur la sécurité humaine excluent les réponses compartimentées produisant des effets limités sur les conditions de vie des populations, ce programme mené en Haute Égypte a nécessité l'engagement de cinq entités des Nations Unies possédant les connaissances spécifiques requises pour répondre aux difficultés multifactorielles identifiées par les communautés participantes. Menée en collaboration étroite avec le gouvernement, les autorités locales, la société civile, le secteur privé et les associations communautaires, l'approche s'appuie sur les structures locales et tire parti des expériences et compétences que possèdent déjà les communautés. Le ministère du développement local a exprimé son intérêt dans la reproduction de l'approche du programme à l'échelle nationale, pour une réponse efficace aux difficultés multiples rencontrées par les communautés les plus vulnérables du pays.

4. AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ HUMAINE DANS LES CAMPEMENTS DES PLANTATIONS SUCRIÈRES EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : ASSURER LA DOCUMENTATION DES TRAVAILLEURS ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE BASE DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Entités	HCR, PNUD, UNICEF
Pays	République dominicaine
Durée	2012-2016
Budget	UNTFHS : 2 569 600 USD

Aperçu du programme

La République dominicaine compte entre 500 000 et 1 000 000 de travailleurs haïtiens immigrants et de descendants de ces derniers. Environ 200 000 immigrants haïtiens vivent dans des conditions précaires, dans des campements installés sur les plantations de canne à sucre ou à proximité (appelés « bateyes » en espagnol). Avec la contraction de l'industrie sucrière, les insécurités de cette population déjà vulnérable ont cru de façon exponentielle. Géographiquement et socialement isolés, ces campements sont dépourvus de services de santé de base, d'un approvisionnement en eau et d'un assainissement adéquats, et d'un accès à l'éducation, et les opportunités d'emploi et de génération d'un revenu sont de plus en plus minces. De plus, nombre des résidents de ces campements - dont pas moins de 85 % sont des adolescents - sont sans papiers (tels qu'un certificat de naissance dominicain ou haïtien) et se trouvent donc dans l'impossibilité de pleinement accéder à l'éducation, à la formation professionnelle, aux opportunités d'emploi ou aux soins de santé proposés en dehors des campements.

Ce programme souligne l'importance d'interventions adaptées au contexte et repose sur les réalités spécifiques à ces campements. Par exemple, en s'appuyant sur les infrastructures existantes de ces communautés, le programme a mis en place des magasins d'alimentation et des jardins communautaires, pour promouvoir l'accès durable à l'alimentation et réduire la malnutrition. La sécurité sanitaire est améliorée grâce à un meilleur accès aux installations, de même qu'à la mise en place de mesures de prévention appropriées au contexte, en particulier en matière de santé maternelle et pour des campagnes de prévention ciblant les grossesses d'adolescentes et la santé sexuelle. L'insécurité économique est améliorée grâce à des séances de formation, des activités de formation professionnelle et l'appui de projets de micro-entreprises, destinés à diversifier les opportunités de revenu de cette population.

Le programme applique de plus une approche multipartite, ce qui crée un réseau diversifié d'acteurs pouvant s'appuyer sur leurs connaissances respectives pour mener un travail global sur les nombreuses insécurités qui existent dans les campements. À cet égard, le programme est en mesure d'appliquer une stratégie de sécurité humaine associant les approches « de haut en bas » et « de bas en haut » requises afin de répondre aux besoins des résidents vulnérables et isolés de ces campements. L'absence de papiers officiels impose une approche de protection qui passe par la réforme des lois et politiques, et les résidents demeurent confrontés à des difficultés pour accéder à des services de base, en raison de la pauvreté chronique et de l'isolement

géographique des campements. Par conséquent, en complétant les efforts de protection par des mesures d'autonomisation participatives (par exemple, renforcer la capacité de générer un revenu et fournir des possibilités d'accès à l'éducation), une approche fondée sur la sécurité humaine renforce la capacité de ces communautés à gérer leurs insécurités et à faire valoir leurs droits.

Enfin, en attirant l'attention sur les risques supplémentaires liés aux changements climatiques, le projet souligne les interconnexions entre les menaces, les répercussions transversales des aléas naturels et leurs impacts sur les insécurités dans ces campements. En élaborant des mécanismes locaux d'intervention d'urgence et des systèmes d'alerte précoce, le projet renforce la résilience de ces communautés face aux catastrophes naturelles, et contribue à limiter les coûts économiques et sociaux de la dégradation de l'environnement et des défis posés par les changements climatiques.

À mesure que le projet avance, des résultats impressionnants sont observés, qui offrent d'importants enseignements opérationnels et conceptuels pour une programmation intégrée au sein du système des Nations Unies. Par exemple, l'application d'un cadre global de protection et d'autonomisation a conduit à l'établissement d'un nouveau mécanisme de coordination efficace entre les entités participantes, le gouvernement et les partenaires de la société civile. Pour la première fois, des actions de terrain sont mises en œuvre de façon intégrée, en visant simultanément tout l'éventail des insécurités auxquelles les communautés haïtiennes sont confrontées. Les entités participantes rapportent aussi la découverte de synergies inattendues. Par exemple, les partenaires de mise en œuvre peuvent mieux repérer les besoins interdépendants des personnes les plus vulnérables, et partager des informations sur ces communautés afin de garantir leur accès à l'ensemble des services fournis par l'initiative.

Les entités rapportent en outre que l'approche intégrée fondée sur la sécurité humaine a contribué à éviter les activités redondantes et à garantir une utilisation plus efficace des ressources. Elle a non seulement renforcé la coordination entre les entités des Nations Unies, le gouvernement et les partenaires de la société civile, mais aussi la coopération entre le gouvernement et les organisations de la société civile, qui reconnaissent qu'une approche fondée sur la sécurité humaine est la façon la plus appropriée de s'attaquer aux insécurités interdépendantes que connaissent les immigrants haïtiens et leurs descendants en République dominicaine.

Copyright © Nations Unies, 2016.

La reproduction de cette publication sans le consentement préalable du détenteur des droits est uniquement autorisée à des fins éducatives ou à d'autres fins non commerciales. Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Groupe Sécurité humaine
Nations Unies
New York, NY 10017
humansecurity@un.org
www.un.org/humansecurity